

# « Guide pratique »

## Dépenses Non Admises

### Finance

A l'usage des utilisateurs de Sage BOB 50





L'éditeur veille à la fiabilité des informations publiées, lesquelles ne pourraient toutefois engager sa responsabilité.

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un système de récupération ou transféré électroniquement, mécaniquement, au moyen de photocopies ou sous toute autre forme, sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

Editeur responsable

Sage

Rue Natalis, 2

4020 Liège

Tél. : +32 (4) 343 77 46

Fax : +32 (4) 343 08 47

© Sage 2011, tous droits réservés



# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>7</b>
<b>Partie 1 - Conventions typographiques</b> .....	<b>9</b>
Conventions typographiques .....	11
<b>Partie 2 - Mise en route</b> .....	<b>13</b>
Généralités.....	15
Définition des catégories DNA.....	16
• Introduction .....	16
• La typologie des DNA .....	17
• Le détail des catégories et sous-catégories de DNA .....	19
• Ajout d'une catégorie ou d'une sous-catégorie .....	22
• Suppression d'une catégorie ou d'une sous-catégorie .....	24
• Modification d'un taux .....	25
• Ajout d'un taux.....	25
• Suppression d'un taux.....	26
Paramétrage des DNA.....	27
• Vue par catégories de DNA .....	27
• Vue par comptes d'imputation .....	30
• Importations d'une configuration .....	33
• Exportation d'une configuration .....	36
• Fonctions liées.....	37
Utilisation de l'analytique .....	38
• Définition du plan analytique.....	38
• Définition des sections analytiques.....	39
• Définition des comptes généraux .....	41
<b>Partie 3 - Génération des DNA</b> .....	<b>43</b>
Préparation du fichier de travail .....	45
• Création et récupération du fichier de travail.....	45

## Table des matières

<b>Présentation de l'espace de travail</b> .....	<b>48</b>
• La liste du haut – Dépenses non admises .....	49
• La liste du bas : détail.....	51
<b>Opérations disponibles</b> .....	<b>53</b>
• Ajout d'une imputation DNA.....	53
• Suppression d'une imputation DNA.....	55
• Modification d'une imputation DNA.....	55
• Détail du mouvement comptable .....	56
• Réinitialisation du Tableau des DNA .....	57
• Mise à jour du Tableau des DNA .....	58
• Fonctions liées.....	59
<b>Partie 4 - Impressions</b> .....	<b>61</b>
<b>Impression des catégories de Dépenses Non Admises</b> .....	<b>63</b>
• Paramètres d'impression .....	63
• Aperçu de l'impression.....	64
<b>Impressions du Tableau des dépenses non admises</b> .....	<b>66</b>
• Paramètres d'impression .....	66
• Tableau synthétique.....	67
• Impression détaillée .....	68
• Liste de contrôle.....	71
<b>Partie 5 - Cas pratiques</b> .....	<b>75</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>77</b>
<b>Gestion des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées</b> .....	<b>78</b>
• Situation de référence.....	78
• Etape 1: Création des 2 nouveaux comptes.....	79
• Etape 2: Association des catégories DNA aux 2 nouveaux comptes.....	80
• Etape 3: Distribution des imputations comptables.....	81
• Conseils de paramètres pour les encodages futurs .....	86
<b>Gestion des DNA relatives à un parc important de véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées</b> .....	<b>88</b>
• Situation de référence.....	88
• Etape 1: Création d'un plan analytique DNA-Véhicules.....	89
• Etape 2: Création des sections analytiques.....	90

- Etape 3: Activation de la saisie du nouveau plan analytique sur le compte général ..... 91
- Etape 4: Distribution des imputations comptables sur les diverses sections analytiques créées ..... 92
- Analyse des coûts par véhicule et gestion des DNA..... 95**
  - Etape 1: Création d'un plan analytique DNA-Véhicules..... 95
  - Etape 2: Création des sections analytiques..... 96
  - Etape 3: Activation de la saisie du nouveau plan analytique sur le compte général ..... 98
  - Etape 4: Désactivation de la catégorie DNA liée à la section analytique 99
  - Etape 5: Résultat dans le Tableau DNA ..... 100
- Partie 6 - Annexes ..... 103**
- Importer d'un fichier Excel ..... 105**
  - Lecture du fichier source..... 105
  - Liaison des données source et des champs de Sage BOB 50 ..... 107



# Table des matières



# Avant-propos

Début 2010, les mesures fiscales concernant les dépenses non admises se sont complexifiées en introduisant différents taux de déduction selon le type de carburant et le taux d'émission de CO2 des véhicules.

Cette complexité des mesures fiscales des DNA a donc alourdi la gestion des véhicules de société, surtout lorsque ce parc contient un ensemble très hétérogène de modèles renvoyant ainsi à des taux de déductibilité diversifiés.

Avec le module de **Comptabilité & Finance** de Sage BOB 50, vous pouvez dorénavant gérer vos **Dépenses Non Admises** de façon aisée.

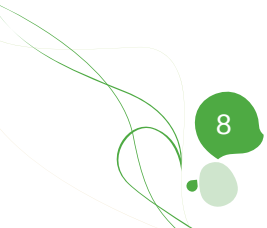
Cette fonctionnalité permet d'être gérée de manière standard et uniforme grâce aux catégories et sous-catégories fiscales des DNA fournies par défaut. Cependant, elle s'adapte également aux besoins spécifiques des utilisateurs plus aguerris, permettant ainsi d'ajouter ou de supprimer l'une ou l'autre mesure fiscale.

Ce guide pratique consacré à la **Gestion des DNA** a pour objectif de vous donner toutes les explications vous permettant d'exploiter au mieux cette fonctionnalité. Aussi, nous y aborderons les questions relatives à son installation, à la constitution d'un fichier de travail et à l'impression du Tableau des dépenses non admises. Ensuite, nous nous arrêterons sur des cas pratiques d'utilisation avec, entre autres, le traitement a posteriori des imputations comptables précédemment validées.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, en première partie de ce guide, nous vous exposons les conventions typographiques utilisées tout au long de ce document.

Très bonne lecture!





## Partie 1 - Conventions typographiques

**Dans cette partie introductive, nous vous exposons les conventions typographiques utilisées tout au long de ce document.**





## Conventions typographiques

---

### Clavier

<Touche> suppose que vous enfoncez la touche du clavier mentionnée entre <>.

<Alt>+<F4> implique que vous enfoncez la touche <Alt> puis, sans la relâcher, que vous enfoncez la touche <F4>.

L'utilisation des raccourcis clavier est un moyen efficace d'augmenter la rapidité de votre travail dans Sage BOB 50. Aussi, nous les mentionnerons autant que possible dans ce manuel.

### Souris

<Clic> : Appuyez brièvement sur le bouton gauche de la souris.

<Double clic> : Appuyez 2 fois rapidement sur le bouton gauche de la souris.

<Clic droit> : Appuyez sur le bouton droit de la souris.

<Clic \*> : Appuyez sur le bouton gauche de la souris et laissez-le enfoncé.

### Menus et chemins d'accès vers les fenêtres de Sage BOB 50


Fichier|Ouvrir dossier suppose que, dans le menu **Fichier** de la barre de menus, vous sélectionnez le sous-menu **Ouvrir dossier**. Le signe | indique le passage à un sous-menu ou à une commande.

La plupart des descriptions et explications données ici se rapporte directement aux fenêtres de Sage BOB 50. Pour une lecture efficace, nous vous conseillons donc vivement de vous y référer systématiquement. D'ailleurs, pour vous y aider, nous vous donnerons explicitement les chemins d'accès vers les fenêtres décrites.

### Divers

Texte à encoder : utilisation de caractères *italiques*.

Termes repris du logiciel : utilisation de caractères **gras**.

Les explications/descriptions dont vous ne devez tenir compte que si vous avez acquis l'option correspondante sont indiquées par l'image .

Les points d'attention sont mis en évidence par un point d'exclamation rouge.

Les mots importants sont soulignés.

Les renvois vers une autre partie de ce manuel sont [indiqués en bleu et sont soulignés](#).

**!** Les reproductions de fenêtres présentées dans ce manuel le sont à titre purement indicatif et ne peuvent représenter aucun caractère contractuel.

## Partie 2 - Mise en route

**Afin de permettre la gestion des DNA dans Sage BOB 50, les comptes généraux de type Immobilisés, Charges et Produits doivent être correctement identifiés pour la gestion des dépenses fiscalement non admises en totalité ou en partie.**

**Sur base de ces paramètres, Sage BOB 50 parcourra l'Historique des comptes généraux et identifiera les imputations relatives aux comptes généraux pour lesquels une catégorie ou sous-catégorie DNA a été associée.**

**Ce paramétrage revêt donc un caractère primordial pour une gestion efficace des DNA. Ainsi, après une brève introduction, cette partie de mise en route décrit le paramétrage optimal en fonction de vos besoins.**





## Généralités

---

La configuration des différents paramètres débutera par la définition des Catégories de DNA. Sage BOB 50 a prévu une table standard contenant les différentes catégories DNA. Les catégories s'y trouvant sont similaires à la partie II de la déclaration fiscale officielle. Sage BOB 50, a également introduit une notion de "sous-catégories" permettant ainsi d'affiner l'usage des catégories proposées par le législateur. La plupart de ces catégories et sous-catégories sont accompagnées d'un taux de déductibilité et d'une date d'entrée en vigueur de la mesure fiscale. L'aménagement de cette table référençant les catégories et sous-catégories est expliqué dans le chapitre [Définition des catégories DNA](#).

Pour que Sage BOB 50 identifie correctement une dépense non admise, l'imputation comptable relative à celle-ci doit avoir été réalisée sur un compte général identifié par une catégorie ou une sous-catégorie DNA. Le chapitre [Paramétrage des DNA](#) donne les explications nécessaires à ce paramétrage.

Dans le cas de dossiers dont le contenu fiscal est relativement simple, le paramétrage des dépenses non admises consiste à associer un compte général à une catégorie ou sous-catégorie DNA. Les dossiers plus complexes réclameront un paramétrage adapté à leur besoin. Dans ce cas, l'utilisation de l'analytique peut s'avérer nécessaire. L'objet de ce troisième point est expliqué dans le chapitre [Utilisation de l'analytique](#).

## Définition des catégories DNA

### Introduction

La définition de catégories est l'opération qui consiste à déterminer les différents taux de déductibilité des DNA par catégorie.

**Bon à savoir :** Le taux de déductibilité n'est pas laissé à l'appréciation de l'utilisateur mais est règlementé par la législation fiscale belge. Ainsi Sage BOB 50 propose une table standard reprenant la liste complète des catégories et leurs taux respectifs.

En plus de préciser les taux en application, cet écran propose d'autres opérations dont, notamment, [Ajout d'une catégorie ou d'une sous-catégorie](#). Toutes les précisions apportées dans cet écran ont pour objectif d'adapter la table générale des catégories DNA pour tous les dossiers relatifs à l'installation de Sage BOB 50.

Comptabilité & Finance | Fichier | Tables générales | Dépenses non admises

Comptabilité & Finance | Utilitaires | Configuration | Paramétrage des DNA



La fenêtre **Table générale des catégories des dépenses non admises** se présente en trois parties:

- La partie de gauche présente l'arborescence reprenant [La typologie des DNA](#).
- La partie de droite propose [Ajout d'une catégorie ou d'une sous-catégorie](#).
- [Le détail des catégories et sous-catégories de DNA](#) en renseignant, entre autre, la case de la déclaration, le taux ainsi que la période de validité de ce taux.

### ● La typologie des DNA

#### Présentation sous forme d'arborescence

La typologie des DNA s'affiche dans une structure arborescente à deux niveaux:

- Le premier niveau est relatif aux différentes catégories accompagnées de leur code respectif, d'un pourcentage et d'un libellé, libellé identique à celui repris au cadre II de la déclaration fiscale.
- Le second niveau représente les sous-catégories fiscales directement liées à la catégorie principale dont elles dépendent. Chaque sous-catégorie étant relative à un taux de DNA déterminé.

Cette subdivision a pour objectif de distinguer ou d'assimiler efficacement l'appartenance d'une dépense à l'une ou l'autre catégorie.

Afin d'identifier aisément chaque sous-catégorie, celles-ci sont représentées par une référence composée de 3 éléments:

- Le code fiscal auquel elles se rapportent.
- Une lettre.
- Un code numérique constitué de 3 chiffres.

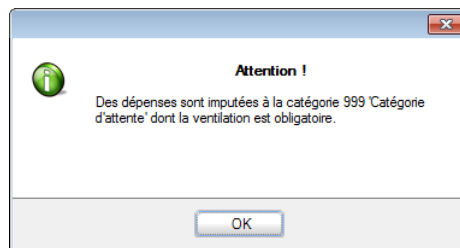
## Partie 2 -Mise en route

**Bon à savoir :** Une sous-catégorie proposée en standard par Sage BOB 50 est identifiable par la lettre "A" au sein de sa référence alors qu'une sous-catégorie ajoutée par l'utilisateur s'identifie par la présence de la lettre "U" au niveau de sa référence.

### Catégorie d'attente

La première catégorie présente dans la structure arborescente est relative à une **Catégorie d'attente**. Cette catégorie a pour vocation de regrouper les imputations comptables relatives à des DNA qui seront ventilées par la suite.

**Bon à savoir :** Si cette catégorie affiche un montant non nul lors de l'impression ou de la prévisualisation d'une liste des imputations relatives aux DNA, un message informe que le montant doit encore être ventilé.



### Personnalisation des catégories

Bien que Sage BOB 50 propose la liste complète des cases du cadre II de la déclaration fiscale avec leur libellé respectif, il est possible d'ajouter des catégories personnalisées. Ces catégories ainsi ajoutées devront faire référence à une case existante du cadre II mais leurs comportements et libellés pourront être personnalisés comme décrit au point [Ajout d'une catégorie ou d'une sous-catégorie](#).

## Le détail des catégories et sous-catégories de DNA

Le détail des catégories et sous-catégories de DNA s'affiche dans la partie droite de la fenêtre. La barre titre affiche le **Libellé** de la dépense non admises pointé dans l'arborescence.

### Détail d'une catégorie de DNA

Positionné sur une catégorie dans l'arborescence, cette partie permet de visualiser et d'adapter:

- Le **Libellé** principal de la catégorie repris dans l'arborescence de gauche.
- Le libellé dans la langue alternative si les libellés alternatifs sont gérés au niveau des options.
- La **Case** relative au cadre II de la déclaration fiscale.
- Une période de **Validité** de la catégorie sous forme d'une fourchette de dates.
- L'option de **Ventilation obligatoire** qui provoquera un message d'avertissement si le montant repris dans cette catégorie est non nul lors de l'impression ou de la prévisualisation d'une liste des imputations relatives aux DNA.

## Partie 2 -Mise en route

- Le **Taux déductible** et d'en déterminer sa période d'utilisation en renseignant sa **Date de début** d'utilisation.

**Bon à savoir :** Le **Taux déductible** et la **Date de début** d'utilisation de ce taux sont à renseigner uniquement si la catégorie n'a pas été définie avec le statut **Ventilation obligatoire**.

- La liste des **Comptes généraux associés** à cette catégorie pour le dossier courant.

**!** Bien que l'écran **Table générale des catégories des dépenses non admises** propose la liste des catégories disponibles pour l'entière des dossiers de l'installation Sage BOB 50, la liste des **Comptes généraux associés** à la catégorie est relative au dossier courant.

**Bon à savoir :** Un compte général ne peut être associé qu'à une et une seule (sous-)catégorie.

### Détail d'une sous-catégorie de DNA

**Frais de démonstration**

Libellé : Frais de démonstration  
Demonstratiekosten

Référence : 033\_A080

Valide du : 01/01/2010 au : 31/12/2100

**Taux**

Date de début	Taux déductible
▶ 01/01/2010	100 %

**Compte(s) associé(s) - IF Fiduciaire Louis**

Compte	Libellé
▶ 614500	Cadeaux à la clientèle
614600	Missions et réception

Positionné sur une sous-catégorie dans l'arborescence, cette partie permet de visualiser et d'adapter:

- Le **Libellé** principal de la sous-catégorie repris dans l'arborescence de gauche.
- Le libellé dans la langue alternative si les libellés alternatifs sont gérés au niveau des options.
- La **Référence** non modifiable de la sous-catégorie. La composition de cette référence est décrite dans [La typologie des DNA](#).
- Une période de **Validité** de la sous-catégorie sous forme d'une fourchette de dates.
- Le **Taux déductible** et d'en déterminer sa période d'utilisation en renseignant sa **Date de début** d'utilisation.

**Bon à savoir :** Il est possible de déterminer un taux spécifique à une sous-catégorie différent du taux de la catégorie à laquelle la sous-catégorie est associée.


- La liste des **Comptes généraux associés** à cette sous-catégorie pour le dossier courant.
- !** Bien que l'écran **Table générale des catégories des dépenses non admises** propose la liste des catégories disponibles pour l'entièreté des dossiers de l'installation Sage BOB 50, la liste des **Comptes généraux associés** à la sous-catégorie est relative au dossier courant.

**Bon à savoir :** Un compte général ne peut être associé qu'à une et une seule (sous-)catégorie.

### ● Ajout d'une catégorie ou d'une sous-catégorie

Sage BOB 50 permet d'ajouter des catégories et sous-catégories de DNA personnalisées.

#### Ajout d'une catégorie DNA

Pour effectuer l'opération d'ajout d'une catégorie, il suffit de cliquer sur le bouton . Le déplacement dans l'arborescence des catégories existantes devient alors impossible et seule la partie droite de l'écran **Table générale des dépenses non admises** est accessible.

Il convient alors de renseigner, pour cette nouvelle catégorie:

- Le **Libellé** principal de la catégorie qui sera repris dans l'arborescence de gauche.
- Le libellé dans la langue alternative si les libellés alternatifs sont gérés au niveau des options.
- La **Case** relative au cadre II de la déclaration fiscale.


**Bon à savoir :** Le numéro des **Cases** des catégories de DNA fourni par Sage BOB 50 est le reflet exact des numéros de cases reprises dans le cadre II de la déclaration fiscale. Les catégories personnalisées doivent donc respecter cette philosophie et faire référence à une case existante au niveau de cette déclaration fiscale.

- Une période de **Validité** de la catégorie sous forme d'une fourchette de dates.
- L'option de **Ventilation obligatoire** qui provoquera un message d'avertissement si le montant repris dans cette catégorie est non nul lors de l'impression ou de la prévisualisation d'une liste des imputations relatives aux DNA.
- Le **Taux déductible** et d'en déterminer sa période d'utilisation en renseignant sa **Date de début** d'utilisation.




**Bon à savoir :** Le **Taux déductible** et la **Date de début** d'utilisation de ce taux sont à renseigner uniquement si cette nouvelle catégorie n'est pas définie avec le statut **Ventilation obligatoire**.

La liste des comptes associés à une catégorie DNA est juste présente à titre indicatif et renseigne les comptes généraux relatifs au dossier courant. La configuration de ces comptes ne peut donc s'effectuer directement. Il faudra procéder à cette configuration par le [Paramétrage des DNA](#).

Une fois toutes ces informations renseignées, il ne reste qu'à les enregistrer par l'utilisation du bouton .

### Ajout d'une sous-catégorie DNA

Pour effectuer l'opération d'ajout d'une sous-catégorie, il suffit de cliquer sur le bouton . Le déplacement dans l'arborescence des catégories existantes devient alors impossible et seule la partie droite de l'écran **Table générale des dépenses non admises** est accessible.

La **Référence** de cette nouvelle sous-catégorie est proposée par Sage BOB 50 et ne peut en aucun cas être modifiée.


Il convient alors de renseigner, pour cette nouvelle sous-catégorie:

- Le **Libellé** principal de la sous-catégorie repris dans l'arborescence de gauche.
- Le libellé dans la langue alternative si les libellés alternatifs sont gérés au niveau des options.
- Une période de **Validité** de la sous-catégorie sous forme d'une fourchette de dates.
- Le **Taux déductible** et d'en déterminer sa période d'utilisation en renseignant sa **Date de début** d'utilisation.

**Bon à savoir :** Il est possible de déterminer un taux spécifique à une sous-catégorie différent du taux de la catégorie à laquelle la sous-catégorie est associée.


## Partie 2 -Mise en route

La liste des comptes associés à une sous-catégorie DNA est juste présente à titre indicatif et renseigne les comptes généraux relatifs au dossier courant. La configuration de ces comptes ne peut donc s'effectuer directement. Il faudra procéder à cette configuration par le [Paramétrage des DNA](#).

Une fois toutes ces informations renseignées, il ne reste qu'à les enregistrer par l'utilisation du bouton .

## ◆ Suppression d'une catégorie ou d'une sous-catégorie


### Suppression d'une catégorie DNA

Pour supprimer une catégorie, il suffit de se positionner sur la catégorie à supprimer dans la structure arborescente et, ensuite, de cliquer sur le bouton .

- ! Une catégorie fournie par l'installation de Sage BOB 50 ne pourra en aucune façon être supprimée contrairement à une catégorie ajoutée manuellement.
- ! Une catégorie personnalisée liée à un compte général ne pourra en aucune façon être supprimée. Pour effectuer le test d'utilisation de la catégorie DNA, Sage BOB 50 parcourt donc tous les dossiers.

**Bon à savoir :** Pour ne plus voir apparaître une catégorie précédemment utilisée dans la gestion des DNA, il convient alors de modifier ses dates de validité.

### Suppression d'une sous-catégorie DNA

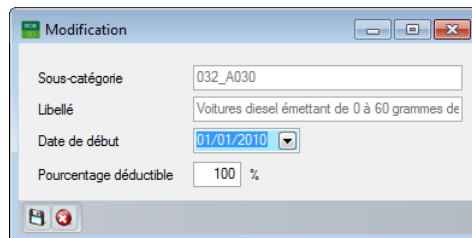
Pour supprimer une sous-catégorie, il suffit de se positionner sur la sous-catégorie à supprimer dans la structure arborescente et, ensuite, de cliquer sur le bouton .


- ! Une sous-catégorie liée à un compte général ne pourra en aucune façon être supprimée. Pour effectuer le test d'utilisation de la sous-catégorie DNA, Sage BOB 50 parcourt donc tous les dossiers.



**Bon à savoir :** Pour ne plus voir apparaître une sous-catégorie précédemment utilisée dans la gestion des DNA, il convient alors de modifier ses dates de validité.

### ● Modification d'un taux

Il est possible de modifier le **Taux déductible** d'une catégorie ou sous-catégorie.

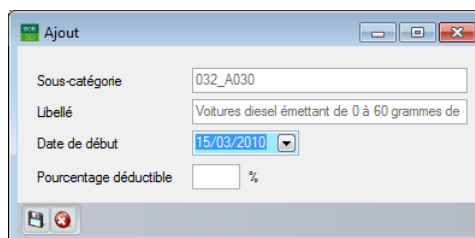


Cette modification s'effectue en utilisant le bouton  de la barre d'outils ou en double-cliquant sur la ligne relative au taux à modifier dans la liste des taux.

L'enregistrement de la modification s'opère par le bouton de sauvegarde  ; l'annulation des modifications apportées par le bouton .



### ● Ajout d'un taux

Il est possible d'ajouter plusieurs taux de déductibilité relatifs à une même catégorie ou sous-catégorie. Dans ce cas, il est nécessaire de renseigner la **Date de début** de prise en compte du nouveau **Pourcentage déductible** afin que la gestion des DNA calcule correctement les taux en fonction des dates d'encodage des imputations comptables.




Cet ajout s'effectue en utilisant le bouton  de la barre d'outils située sous la liste des taux.

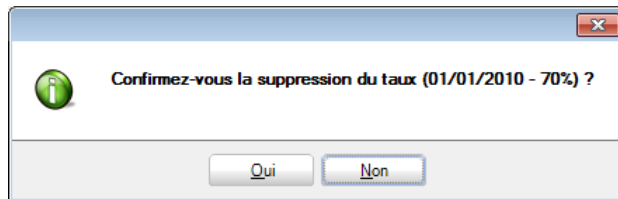
## Partie 2 -Mise en route

L'enregistrement de l'ajout s'opère par le bouton de sauvegarde ; l'annulation de cet ajout par le bouton .

### ● Suppression d'un taux

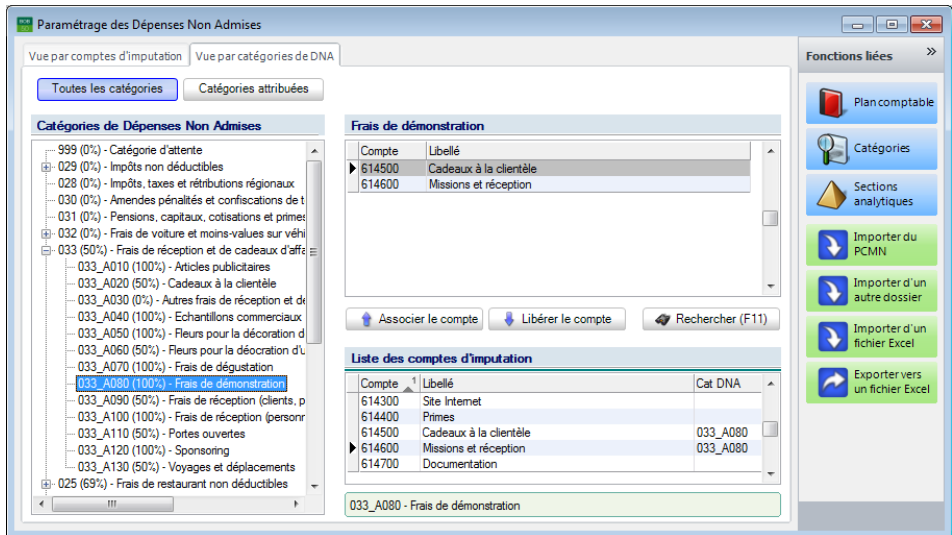
Il est possible de supprimer un taux de déductibilité relatif à une catégorie ou sous-catégorie.

Cette suppression s'effectue en utilisant le bouton  de la barre d'outils située sous la liste des taux. Un message demandera alors la confirmation de l'effacement du taux en faisant mention de la date de début d'utilisation du taux et du pourcentage de déductibilité.



## Paramétrage des DNA

Le nouvel espace de travail **Paramétrage des Dépenses Non Admises** présente tous les avantages des espaces de travail de Sage BOB 50. Il ne sera donc pas nécessaire de sortir de cet espace de travail pour effectuer des opérations en relation directe avec les DNA, celles-ci étant accessibles directement par les **Fonctions liées**.



### Comptabilité & Finance | Utilitaires | Configuration | Paramétrage des DNA

Cet espace de travail, dédié au paramétrage des DNA, se divise en deux onglets permettant deux vues de travail différentes aboutissant au même résultat tout en présentant deux confort d'utilisation distincts. Il s'agit de la **Vue par comptes d'imputation** et de la **Vue par catégories de DNA**, ces onglets sont présentés en détails dans les points suivants.

### ● Vue par catégories de DNA

Le confort qu'offre la **Vue par catégorie DNA** semble plus évident que son semblable **Vue par compte d'imputation** : elle donne un aperçu direct sur les divers comptes généraux associés à chacune des catégories de DNA.

## Partie 2 -Mise en route

Vue par comptes d'imputation | Vue par catégories de DNA

Toutes les catégories | Catégories attribuées

### Catégories de Dépenses Non Admises

- 999 (0%) - Catégorie d'attente
- 029 (0%) - Impôts non déductibles
- 028 (0%) - Impôts, taxes et rétributions régionaux
- 030 (0%) - Amendes pénalités et confiscations de
- 031 (0%) - Pensions, capitaux, cotisations et prime
- 032 (0%) - Frais de voiture et moins-values sur véh
- 033 (50%) - Frais de réception et de cadeaux d'aff
- 033\_A010 (100%) - Articles publicitaires
- 033\_A020 (50%) - Cadeaux à la clientèle
- 033\_A030 (0%) - Autres frais de réception et c
- 033\_A040 (100%) - Echantillons commerciaux
- 033\_A050 (100%) - Fleurs pour la décoration c
- 033\_A060 (50%) - Fleurs pour la décoration d'
- 033\_A070 (100%) - Frais de dégustation
- 033\_A080 (100%) - Frais de démonstration**
- 033\_A090 (50%) - Frais de réception (clients, p
- 033\_A100 (100%) - Frais de réception (person
- 033\_A110 (50%) - Portes ouvertes
- 033\_A120 (100%) - Sponsoring
- 033\_A130 (50%) - Voyages et déplacements
- 025 (69%) - Frais de restaurant non déductibles
- 034 (0%) - Frais de vêtements professionnels non
- 035 (0%) - Intérêts exagérés

### Frais de démonstration

Compte	Libellé
614500	Cadeaux à la clientèle
614600	Missions et réception

Associer le compte | Libérer le compte | Rechercher (F11)

### Liste des comptes d'imputation

Compte	Libellé	Cat DNA
614300	Site Internet	
614400	Primes	
614500	Cadeaux à la clientèle	033_A080
614600	Missions et réception	033_A080
614700	Documentation	
<b>615</b>	<b>Sous-traitants</b>	
615000	Sous-traitants pour activités propres	

033\_A080 - Frais de démonstration

Le paramétrage des DNA via cet onglet permet d'associer les comptes généraux aux catégories et/ou sous-catégories de DNA. Cet espace, divisé en 3 parties, offre une vision de:

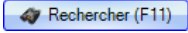

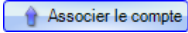
- L'arborescence des **Catégories de Dépenses Non Admises** dans la partie gauche de l'espace de travail.
- La liste des **Comptes d'imputation associés** à chaque catégorie et/ou sous-catégorie dans la partie supérieure droite de l'espace de travail.
- La liste des **Comptes d'imputation** pouvant être associés aux catégories et/ou sous-catégories dans la partie inférieure droite de l'espace de travail.

L'arborescence des **Catégories de Dépenses Non Admises** permet:

- Une vision complète de **Toutes les catégories** DNA en utilisant le bouton  .
- Une vision partielle des catégories en ne présentant que les **Catégories attribuées** (catégories mises en relation avec un compte général) en utilisant le bouton  .

## Association d'un compte général à une (sous-)catégorie de DNA

L'association d'un compte général à une catégorie ou une sous-catégorie DNA s'effectue en 3 étapes:

1. Se positionner sur la catégorie ou sous-catégorie à mettre en correspondance avec un ou plusieurs comptes généraux dans l'arborescence.
2. Rechercher le compte d'imputation à associer dans la **Liste des comptes d'imputation**. Cette opération peut se réaliser par
  - a. L'utilisation de la touche <F11>.
  - b. L'utilisation du bouton .
  - c. Positionné dans la liste des comptes d'imputation, l'introduction directe au clavier du numéro de compte général recherché .
3. Sélectionner le compte en
  - a. Double cliquant sur le compte général dans la **Liste des comptes d'imputation**.
  - b. Cliquant sur le bouton .
  - c. Utilisant le glisser-déposer.

Le compte général associé à la (sous-)catégorie identifiée dans l'arborescence apparaît alors dans la liste des **Comptes d'imputation associés** et la **Catégorie DNA** en regard du compte général de la **Liste des comptes d'imputation** fait référence à la (sous-)catégorie à laquelle celui-ci est associé.

**!** Un compte général ne peut être associé qu'à une et une seule (sous-)catégorie.

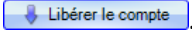
**Bon à savoir :** La liste des comptes d'imputation propose les comptes de classe 2 Immobilisation, de classe 6 Charges et de classe 7 Produits.

## Dissociation d'un compte général d'une (sous-)catégorie de DNA

La dissociation d'un compte général lié à une catégorie ou une sous-catégorie DNA s'effectue en 2 étapes:

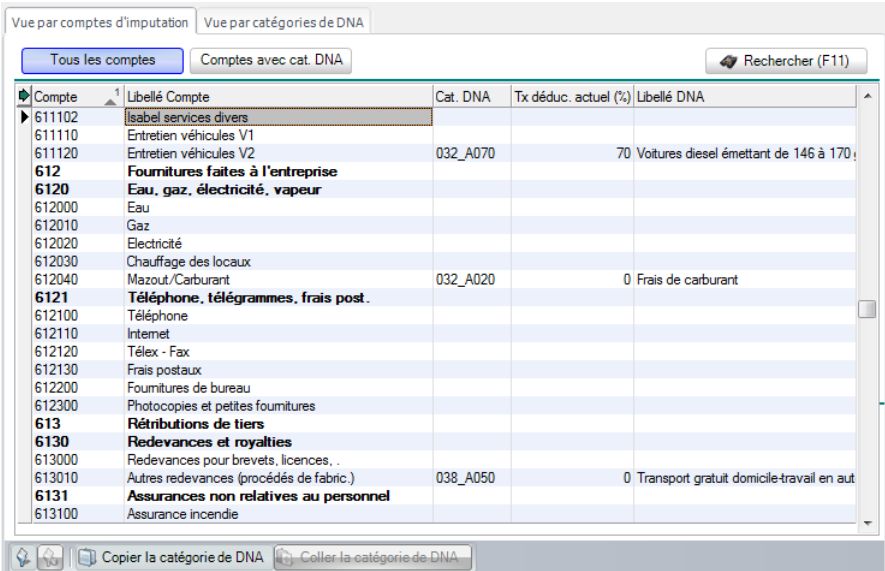
1. Se positionner sur le compte général à dissocier de la (sous-)catégorie.
2. Dissocier le compte général en:

## Partie 2 -Mise en route

- Double cliquant sur le compte général.
- Cliquant sur le bouton .
- Utilisant le glisser-déposer.

Le compte général dissocié disparaît alors de la liste des **Comptes d'imputation associés** et la **Catégorie DNA** en regard du compte général est libérée. Le compte général pourra alors être associé à une nouvelle (sous-)catégorie.

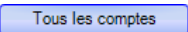
### Vue par comptes d'imputation

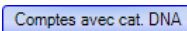


The screenshot shows a software window titled 'Vue par comptes d'imputation' with two tabs: 'Vue par comptes d'imputation' (selected) and 'Vue par catégories de DNA'. Below the tabs are two buttons: 'Tous les comptes' and 'Comptes avec cat. DNA'. A search bar 'Rechercher (F11)' is on the right. The main area is a table with the following columns: 'Compte', 'Libellé Compte', 'Cat. DNA', 'Tx déduc. actuel (%)', and 'Libellé DNA'. The table lists various accounts, some with associated DNA categories and deduction rates.

Compte	Libellé Compte	Cat. DNA	Tx déduc. actuel (%)	Libellé DNA
611102	Isabel services divers			
611110	Entretien véhicules V1			
611120	Entretien véhicules V2	032_A070	70	Voitures diesel émettant de 146 à 170
<b>612</b>	<b>Fournitures faites à l'entreprise</b>			
<b>6120</b>	<b>Eau, gaz, électricité, vapeur</b>			
612000	Eau			
612010	Gaz			
612020	Electricité			
612030	Chauffage des locaux			
612040	Mazout/Carburant	032_A020	0	Frais de carburant
<b>6121</b>	<b>Téléphone, télégrammes, frais post.</b>			
612100	Téléphone			
612110	Internet			
612120	Télex - Fax			
612130	Frais postaux			
612200	Fournitures de bureau			
612300	Photocopies et petites fournitures			
<b>613</b>	<b>Rétributions de tiers</b>			
<b>6130</b>	<b>Redevances et royalties</b>			
613000	Redevances pour brevets, licences, .			
613010	Autres redevances (procédés de fabric.)	038_A050	0	Transport gratuit domicile-travail en aut
<b>6131</b>	<b>Assurances non relatives au personnel</b>			
613100	Assurance incendie			

L'onglet **Vue par comptes d'imputation** propose la liste des comptes généraux pouvant être associés à une (sous-)catégorie de DNA, à savoir les comptes généraux de classe 2 **Immobilisation**, de la classe 6 **Charges** et de classe 7 **Produits**.

Le bouton  rend visible l'ensemble des comptes généraux pour lesquels il est possible d'associer une (sous-)catégorie DNA.

Le bouton  rend visible uniquement les comptes généraux pour lesquels une (sous-)catégorie DNA a été associée.


Dans les deux cas, la **Vue par comptes d'imputation** se présente sous forme d'une liste proposant:






- Le numéro de **Compte** général.
- Le **Libellé** principal du **Compte** général.
- La **Catégorie DNA** associée au compte général.
- Le **Taux de déduction actuel (%)**. Si plusieurs taux ont été définis pour une (sous-)catégorie, le taux d'application à la date du jour est proposé.
- Le **Libellé** de la (sous-)catégorie de **DNA**.

### Association d'une (sous-)catégorie de DNA à un compte général

L'association d'un compte général à une catégorie ou une sous-catégorie DNA s'effectue en 3 étapes:



1. Se positionner sur le compte général à mettre en correspondance avec une (sous-)catégorie. Cette opération peut se réaliser par:
  - a. L'utilisation de la touche <F11>.
  - b. L'utilisation du bouton .
  - c. Positionné dans la liste des comptes généraux, l'introduction directe au clavier du numéro de compte général recherché
 

Recherche ...  
 611100
2. Sélectionner la (sous-)catégorie DNA à associer dans la **Liste des (sous-)catégories DNA**. Cette opération peut se réaliser par:
  - a. Positionné sur le compte général, l'ouverture de la liste des (sous-)catégories DNA en cliquant sur  dans la colonne relative aux **Cat. DNA**.
  - b. L'utilisation du Copier/Coller d'une (sous-)catégorie par l'utilisation des boutons  et .
  - c. L'utilisation des raccourcis <Ctrl>+<C> et <CTRL>+<V>.

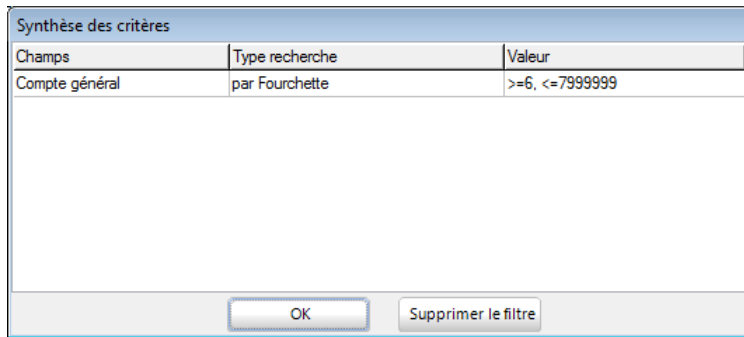
**Bon à savoir :** La (sous-)catégorie de DNA copiée apparaît dans le bas de l'écran, dans la zone de décodification située sous la barre d'outils.

## Partie 2 -Mise en route

! L'utilisation des raccourcis <Ctrl>+<C> et <CTRL>+<V> ont un effet uniquement sur les Cat. DNA. Même si un libellé de compte général est sélectionné, c'est la Cat. DNA associée à ce compte général qui est copiée.

Afin de faciliter le travail d'association des catégories DNA aux comptes généraux, il est possible d'appliquer un filtre sur la sélection des comptes généraux repris dans la liste en utilisant les boutons  pour appliquer le filtre et  pour visualiser une **Synthèse des critères** de filtre ou pour supprimer un filtre appliqué.

**Bon à savoir :** L'utilisation du filtre permettra de retirer les comptes généraux de classe 2 **Immobilisation** de la liste.



La capture d'écran montre une fenêtre intitulée "Synthèse des critères". Elle contient un tableau à trois colonnes : "Champs", "Type recherche" et "Valeur".

Champs	Type recherche	Valeur
Compte général	par Fourchette	>=6, <=7999999

En bas de la fenêtre, il y a deux boutons : "OK" et "Supprimer le filtre".

### Dissociation d'une (sous-)catégorie de DNA d'un compte général

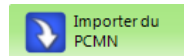
La dissociation d'une (sous-)catégorie d'un compte général s'effectue en 2 étapes:

1. Se positionner sur le compte général dont la (sous-)catégorie doit être dissociée.
2. Dissocier la (sous-)catégorie en vidant la Cat. DNA par:
  - a. L'utilisation de la touche <Delete>.
  - b. L'utilisation de la touche <Retour arrière>.

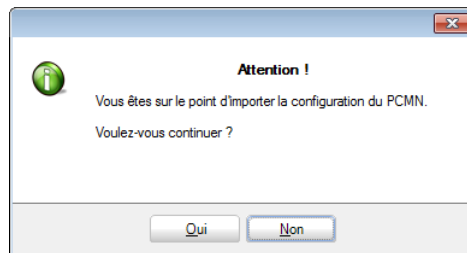
## ● Importations d'une configuration

### Importation du PCMN

Afin de faciliter l'initialisation des comptes généraux, Sage BOB 50 propose une série de relations prédéfinies entre les comptes généraux et les catégories de DNA. Cette initialisation s'effectue par l'utilisation de la fonction liée



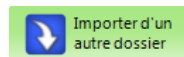
. Après avoir demandé l'importation au départ d'un plan comptable standard, Sage BOB 50 demande une dernière confirmation avant d'initialiser définitivement les comptes généraux du dossier.



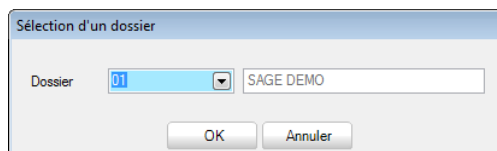
! L'utilisation de la fonction liée **Importer du PCMN** associera uniquement des catégories de DNA aux comptes généraux qui n'ont pas encore de catégories associées.

### Importation d'un dossier

Lorsque la configuration d'un dossier donne satisfaction, cette configuration peut être importée dans les autres dossiers dont le plan comptable est similaire. Cette importation s'effectue par l'utilisation de la fonction liée



Après avoir demandé l'importation au départ d'un autre dossier, Sage BOB 50 demande de renseigner la référence du dossier dont les données initialiseront la configuration des catégories de DNA dans le dossier courant.



### Importation d'un fichier Excel

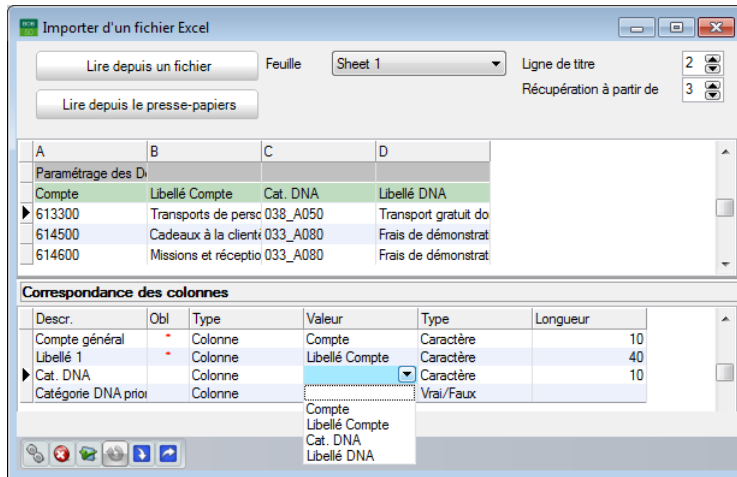
Sage BOB 50 permet l'importation de la configuration des catégories de DNA au départ d'un fichier Excel. Cette importation s'effectue par l'utilisation de la

fonction liée  .

Cette importation s'effectue de la manière suivante:

1. Importer les données **depuis un fichier** ou **depuis le presse-papiers**.
  2. Associer les colonnes du fichier à importer (liste supérieure) au niveau la liste inférieure **Correspondance des colonnes**. Ceci se réalise soit par l'utilisation du:
    - a. Glisser-déposer: Cliquer sur la colonne dans la liste des données (liste supérieure), déplacer le curseur de la souris dans la liste inférieure **Correspondance des colonnes** en regard de la **Description** adéquate et lâcher la souris.
    - b. Positionné dans la liste **Correspondance des colonnes**, renseigner la **Valeur** pour les données devant être importées. La colonne **Valeur** reprend donc le titre des colonnes de la liste supérieure à mettre en correspondance avec chacun des champs de la liste **Correspondance des colonnes**.
- !** Seule la référence du **Compte général** doit absolument trouver une correspondance. Il va sans dire que la **Cat. DNA**, bien que non obligatoire, doit être également renseignée afin que le paramétrage soit efficace.

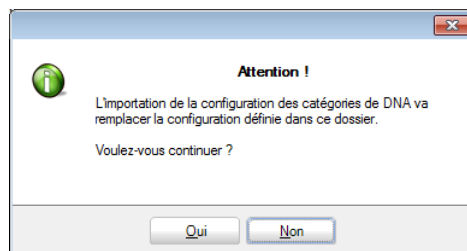
**Bon à savoir :** **Catégorie DNA prior.** ne devra être renseignée que si la gestion des DNA s'effectue par le Module analytique. Un cas pratique détaillant son utilisation est largement expliqué en fin de manuel: [Analyse des coûts par véhicule et gestion des DNA](#).



Description des champs à mettre en correspondance:

- **Compte général (\*)**: Champ de liaison obligatoire, ce **Compte général** correspond au numéro du compte général ou du compte titre.
- **Libellé 1**: Ce champ obligatoire représente la dénomination du compte.
- **Cat. DNA**: Catégorie DNA associée au compte général importé.
- **Catégorie DNA prior.**: Correspond au statut **Catégorie de DNA du compte prioritaire sur la catégorie de DNA analytique** de la fiche signalétique du compte général. Un cas pratique illustrant son utilisation est détaillé à la fin de ce guide pratique: [Analyse des coûts par véhicule et gestion des DNA](#).

Après avoir demandé l'importation au départ d'un fichier Excel, Sage BOB 50 demande une dernière confirmation avant d'initialiser définitivement les comptes généraux du dossier courant.



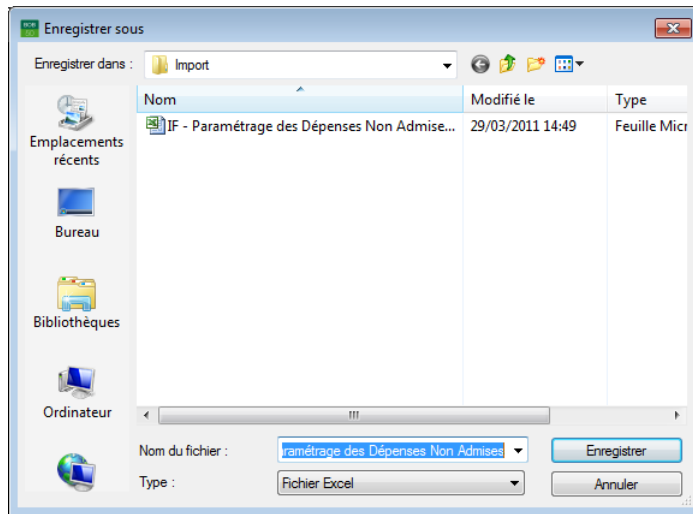
La confirmation de l'opération d'importation ouvre une fenêtre standard d'importation au départ d'une feuille Excel. La manipulation de cet écran est décrite dans les [Annexes](#) en fin de ce manuel.

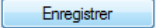
### ● Exportation d'une configuration

Lorsque la configuration d'un dossier donne satisfaction, cette configuration peut être exportée au format Excel afin d'être importée dans d'autres dossiers par la suite. Cette importation s'effectue par l'utilisation de la fonction liée







Une fois le bouton **Exporter vers un fichier Excel** enfoncé, une fenêtre de dialogue s'ouvre afin d'enregistrer la configuration courante au format Excel.



Après avoir vérifié, et éventuellement adapté, le nom du fichier de sauvegarde et l'emplacement pour le stockage de celui-ci, le bouton  enregistrera définitivement les données dans le fichier renseigné. La feuille Excel ainsi générée comporte une ligne de titre **Paramétrage des Dépenses Non Admises** et 4 colonnes reprenant respectivement le **Compte général**, le **Libellé du Compte**, la **Cat. DNA** et le **Libellé DNA**.

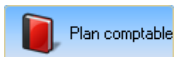
! Seuls les comptes généraux auxquels des catégories de DNA sont liées seront exportés dans le fichier Excel ainsi créé.

**Bon à savoir :** La liste complète de tous les comptes de classe 2 **Immobilisations**, 6 **Charges** et 7 **Produits** (y compris les comptes généraux auxquels aucune catégorie de DNA n'est associée) peut être exportée au format **Excel**, **PDF** ou dans le **Presse-papiers**. Pour ce faire, cliquer sur le bouton  dans le coin supérieur gauche de la liste des comptes reprise dans l'onglet **Vue par comptes d'imputation**.

**!** La liste exportée tient compte des filtres de visualisation définis que ça soit par l'utilisation du bouton d'activation des filtres personnalisés  ou par l'utilisation des boutons  ou .

## ◆ Fonctions liées

Chacune des 2 vues offre l'accès aux fonctions liées ci-dessous:



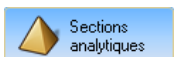
Plan comptable

: Fonction liée qui donne accès à la fiche du **Plan comptable** dont le compte est identifié dans la **Liste des comptes** de la **Vue par comptes d'imputation** ou dans la **Liste des comptes d'imputation** de la **Vue par catégories de DNA**.



Catégories

: Fonction liée qui donne accès à la **Table générale des catégories des dépenses non admises**.



Sections analytiques

: Fonction liée qui donne accès à la définition des **Sections analytiques** (si le module analytique est disponible). L'utilisation de l'analytique dans le cadre des DNA est expliquée au point [Utilisation de l'analytique](#).

## Utilisation de l'analytique

---

L'utilisation de l'analytique peut s'avérer utile dans la gestion des DNA.

Par exemple: L'utilisation de l'analytique pour la gestion des DNA relatives à un nombre important de véhicules de société évitera la duplication des comptes généraux par sous-catégorie de DNA (relative au taux d'émission de CO2)

Ce chapitre est dédié à la mise en place de l'analytique relative à son utilisation dans le cadre de la gestion des DNA. Un [cas pratique](#) illustrant le recours à l'analytique, est disponible en fin de ce guide pratique.

### ● Définition du plan analytique

Les plans analytiques représentent le premier niveau d'analyse des coûts et profits de l'entreprise, le second niveau d'analyse s'établissant par le biais des sections qui les composent. Définir un plan analytique pour les DNA consiste donc à établir un premier niveau d'analyse, celui-ci sera donc subdivisé par la suite en différentes sections.

The screenshot shows a configuration window titled "Plans analytiques". At the top, there is a search bar with "Rechercher" and "Ajouter" buttons, and a status indicator "4 de 4". The main form contains the following fields and controls:

- Code:** Text input containing "DNA\_VOIT" with a "Renommer" button to its right.
- Description:** Text input containing "DNA -voiture".
- N° d'ordre:** Spin box containing the value "4".
- Type:** Dropdown menu set to "Alphanumérique".
- Obligatoire:** Checkable checkbox, currently unchecked.
- Réconciliable:** Checkable checkbox, currently unchecked.
- Longueur:** Spin box containing the value "4".
- Decimal:** Spin box containing the value "0".
- Lié aux DNA:** Checkable checkbox, currently checked.
- Ancien code:** Empty text input field.

At the bottom of the window, there are standard window controls (minimize, maximize, close) and an "Installer" button.

Comptabilité & Finance | Utilitaires | Configuration | Définition des plans analytiques.

La première étape consiste donc en la création d'un plan réservé à la gestion des catégories de DNA. Pour ce plan, renseigner le fait qu'il soit **Lié aux DNA** en cochant la case adéquate.



Pour rappel, la création d'un plan analytique demande les renseignements suivants:

- Un **Code**: Référence identifiant le plan analytique.
- Une **Description** et éventuellement une description pour la langue alternative.
- Un **N°d'ordre**: Numéro d'ordre de présentation de ce plan par rapport aux autres plans dans les différents écrans présentant ou saisissant l'analytique.
- Un **Type**: Type relatif à l'information enregistrée dans le plan analytique. Ce type se décline sous les formes suivantes **Alphanumérique, Quantité, Date** ou **Tiers**.
- La saisie **Obligatoire**.
- Le type **Réconciliable**.
- La **Longueur**: Longueur de la zone de saisie.
- Le nombre de **Décimales**: Pour les plans de type quantité, détermine le nombre de décimales à saisir.

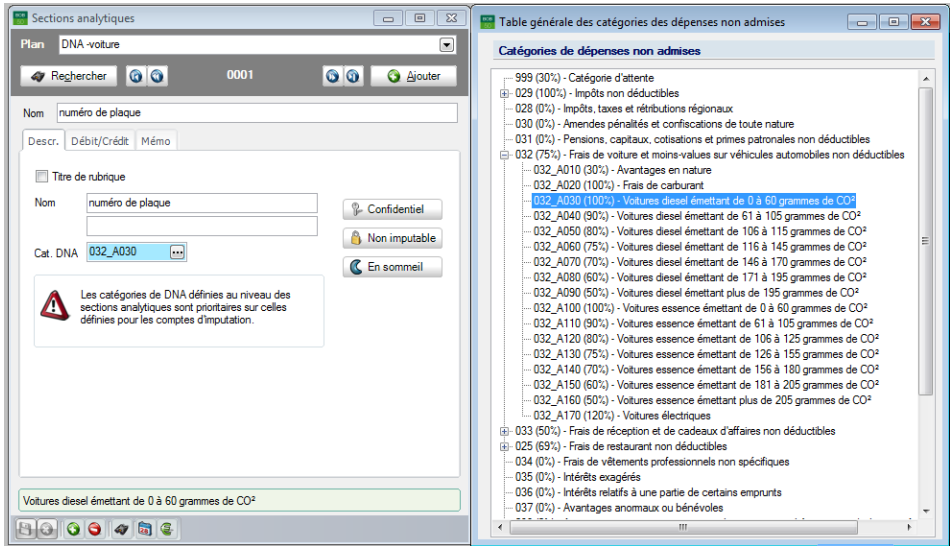
Dans le cas présent, il est important de renseigner que le plan est **Lié aux DNA**. Ainsi, toutes les sections créées pour ce plan analytique demanderont la saisie d'une (sous-)catégorie de DNA comme décrit ci-dessous dans la [Définition des sections analytiques](#).

**!** Un seul plan analytique ne peut être **Lié aux DNA**.

### ◆ Définition des sections analytiques

Les sections analytiques sont les sous-ensembles des plans analytiques, ils représentent le niveau ultime de hiérarchisation d'un plan. En d'autres termes, ce sont eux qui recevront les montants issus de l'encodage en comptabilité générale.


## Partie 2 -Mise en route

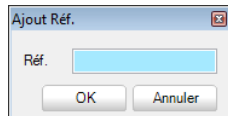



Comptabilité & Finance | Utilitaires | Configuration | Paramétrage des DNA |  
Comptabilité & Finance | Fichier | Sections analytiques.

Le plan analytique **Lié aux DNA** étant créé, il convient maintenant de définir les sections analytiques relatives à ce plan.

Les étapes relatives à l'ajout des sections consistent à :

1. Sélectionner le **Plan** analytique par l'utilisation de la liste déroulante
2. Ajouter les diverses sections en cliquant sur le bouton .
3. Renseigner la **Référence** de la nouvelle section.



Après avoir introduit les informations nécessaires à l'identification de la section analytique, il est nécessaire de renseigner la **Cat. DNA** à laquelle la section analytique doit être associée. Le choix de la catégorie s'effectue par le bouton . Cette opération propose la liste des (sous-)catégories de la **Table générale des catégories des dépenses non admises**.

## ● Définition des comptes généraux

Pour rappel, définir les comptes généraux est l'opération qui consiste à déterminer les comptes généraux sur lesquels de l'analytique sera saisies.

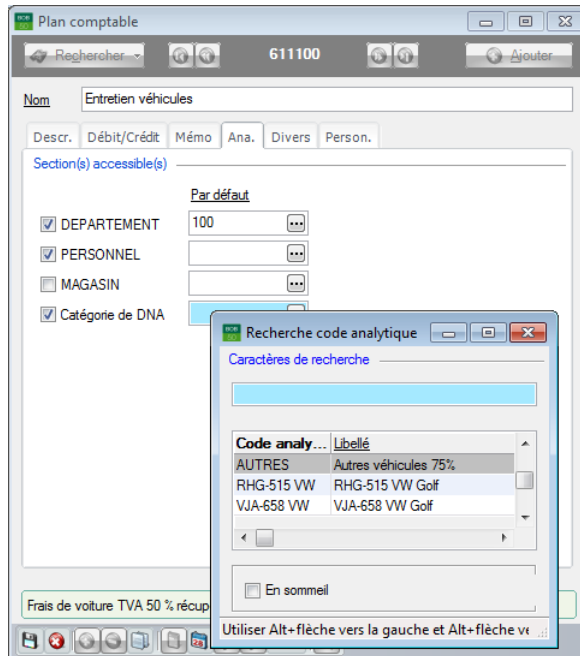
La configuration du compte général pour permettre la saisie des sections analytiques relatives au plan Lié aux DNA s'effectue en 3 étapes:

1. Se positionner sur le compte général à configurer.
2. Cocher la case **Saisie analytique** permettant la saisie d'imputation analytique.

Comptabilité & Finance | Fichier | Plan comptable | Mode fiche

3. Au niveau de l'onglet **Analytique**, cocher la case en regard du plan analytique relatif aux catégories de DNA et, éventuellement, renseigner la section analytique à proposer par défaut au niveau des divers encodages. La liste des sections analytiques est proposée par l'utilisation du bouton

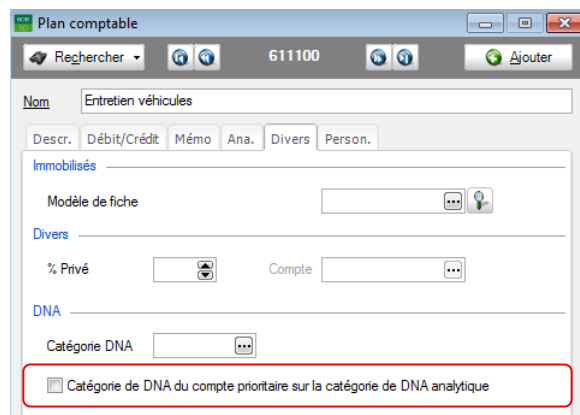
## Partie 2 - Mise en route



### Comptabilité & Finance | Fichier | Plan comptable | Mode fiche

Répéter cette opération pour chaque compte général devant être associé à une section analytique relative à une catégorie DNA.

Afin de permettre une utilisation habituelle du module analytique, à savoir l'analyse des coûts par véhicule, une case à cocher **Catégorie de DNA du compte prioritaire sur la catégorie de DNA analytique** est disponible dans l'onglet **Divers** de la fiche signalétique du compte général. Un cas pratique [Analyse des coûts par véhicule et gestion des DNA](#).



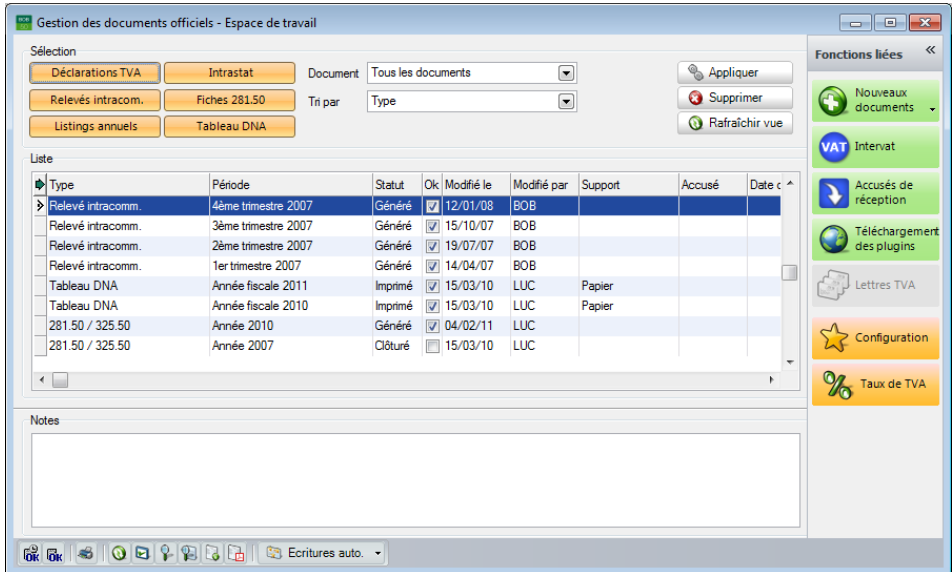
## Partie 3 - Génération des DNA

**Cette troisième partie aborde tout d'abord la préparation du fichier de travail relatif aux Dépenses non admises au moyen d'un espace de travail qui lui est entièrement dédié dans son premier chapitre. Viendront ensuite la présentation de l'espace de travail et les différentes opérations qui y sont disponibles.**



## Préparation du fichier de travail

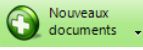
La génération du tableau de DNA s'effectue depuis l'espace de travail dédié aux documents officiels.



Comptabilité & Finance | Déclarations | Gestion des documents officiels


Comptabilité & Finance | Multidossiers | Gestion des documents officiels

Comptabilité & Finance |  | Gestion des documents officiels

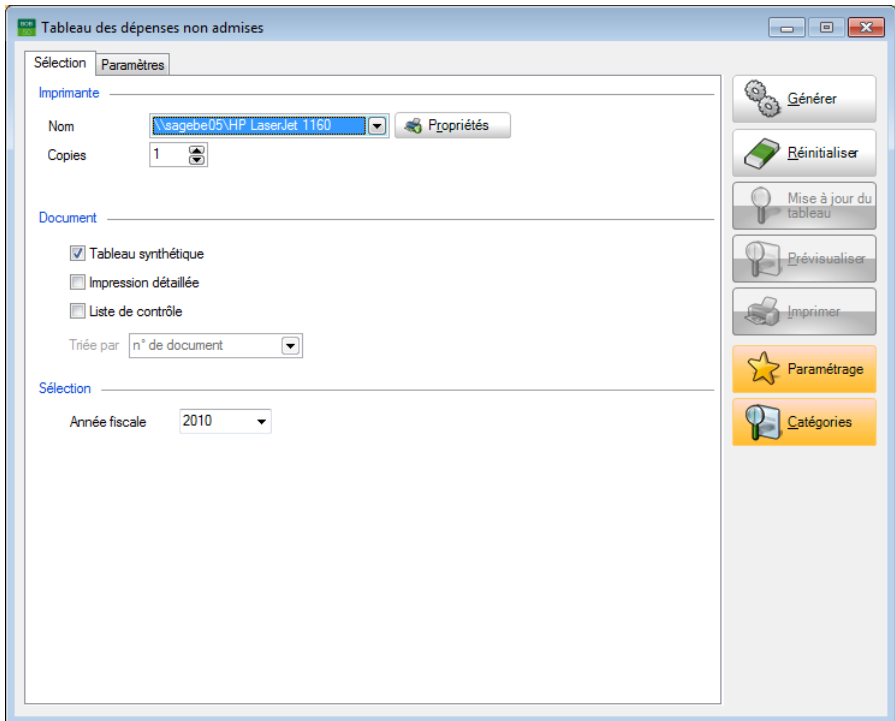
L'utilisation du bouton  et la sélection de **Nouveau tableau de dépenses non admises** permet la génération d'un nouveau tableau de DNA ou la récupération d'un tableau existant.

### ● Création et récupération du fichier de travail

Afin de constituer un fichier de travail reprenant les données du **Tableau des dépenses non admises**, seule l'**Année fiscale** relative à ces données doit être spécifiée.

Une fois l'**Année fiscale** renseignée, le bouton  permettra la constitution le fichier de travail reprenant les dépenses non admises et fera apparaître un nouvel onglet intitulé **Résultat**.

## Partie 3 -Génération des DNA

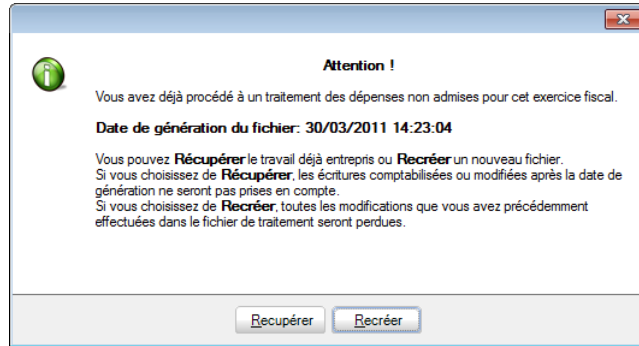


2 cas de figure se présentent :

- 1° génération : création du fichier de travail sur base des documents comptables relatifs à l'année sélectionnée.
- Générations suivantes :
  - Possibilité de **Récupérer** le travail déjà entrepris à savoir un document de travail déjà existant pour procéder à de nouvelles adaptations.
  - Possibilité de **Recréer** un nouveau fichier sur base des documents comptables relatifs à l'année sélectionnée.

**Bon à savoir :** En utilisant le bouton **Récupérer**, les écritures comptabilisées ou modifiées après la date de génération ne seront pas prises en comptes alors qu'en utilisant le bouton **Recréer**, toutes les modifications effectuées dans le fichier de traitement seront perdues.





## Présentation de l'espace de travail

---

Pour être repris dans le **Tableau des dépenses non admises**, les imputations comptables doivent avoir été réalisées sur des comptes généraux liés à une (sous-)catégorie DNA ou à un plan analytique attaché à une (sous-)catégorie DNA.

Comme tous les documents officiels, la fenêtre se présente sous la forme d'un espace de travail. Cet espace de travail comme tous les autres espaces de travail offre des facilités d'accessibilité: il rassemble dans une seule et même fenêtre toutes les informations et les fonctions nécessaires pour accomplir l'élaboration du **Tableau des dépenses non admises**.

Il rassemble ainsi les 4 fonctions essentielles:

- La visualisation des informations

La partie centrale de l'espace de travail donne une vue synthétique des éléments concernés, de l'état d'avancement et de la situation des actions.

- La sélection

Le panneau situé dans la partie supérieure permet une sélection sur les informations visualisées, ce qui permet de se concentrer sur un ensemble restreint de données.

- Les actions

Une barre d'outils située dans la partie inférieure offre un accès à toutes les opérations pouvant être effectuées sur les éléments visualisés. Ces actions sont également reprises dans le menu contextuel qui offre l'avantage de les afficher plus clairement.

- Les fonctions liées

Le panneau de droite de la fenêtre peut être étendu ou masqué. Il rassemble des boutons donnant accès à toutes les fonctions liées de près ou de loin à l'espace de travail ; il n'est donc plus nécessaire de naviguer au travers du système de menus pour accéder à ces fonctions.

Tableau des dépenses non admises

Sélection Résultat Paramètres

Dépenses non admises


Catégories non mouvementées Détaillé

Catégorie	Montant...	Réf.	Tx déduc.
035 - Intérêts exagérés	035	0	
036 - Intérêts relatifs à une partie de certains emprunts	036	0	
037 - Avantages anormaux ou bénéficoles	037	0	
038 - Avantages sociaux ou avantages de titres-repas, chèques sport/culture ou éco-chèques	038	0	
039 - Libéralités	039	0	
040 - Réductions de valeur et moins-values sur actions ou parts	040	0	
041 - Reprises d'exonérations antérieures	041	0	
043 - Participation des travailleurs	043	0	
026 - Indemnité pour coupon manquant	026	0	
027 - Frais oeuvres audiovisuelles agréées tax shelter	027	0	
024 - Primes, subsides en capital et en intérêt régionaux	024	0	
054 - Paiements non déductibles vers certains Etats	054	0	
042 - Autres	042	0	
025 - Frais de restaurant non déductibles	116.83	025	69
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles	134.47	032	*
033 - Frais de réception et de cadeaux d'affaires non déductibles	272.32	033	50
034 - Frais de vêtements professionnels non spécifiques	5.668.60	034	0
<b>Total</b>	<b>6.192.22</b>		

Détail

Sé.	Int	N°	Tiers	Date	Compte	Cat.	DNA	Taux déduc.	Total	Montant	Déduct.	Non déduct.
<input checked="" type="checkbox"/>	DNA	5	FOURDNA	15/03/2010	647100	034		0	4.628.10	0.00	4.628.10	
<input checked="" type="checkbox"/>	DNA	2	FOURDNA	06/01/2011	647100	034		0	1.040.50	0.00	1.040.50	
									5.668.60	0.00	5.668.60	

Compte Frais de costumes, chemises non déd. Cat. DNA Frais de vêtements professionnels non spécifiques

Comptabilité & Finance | Déclarations | Gestion des documents officiels  
 Comptabilité & Finance | Déclarations | Multidossiers | Gestion des documents officiels  
 Comptabilité & Finance |  | Gestion des documents officiels

## ● La liste du haut – Dépenses non admises

Une ligne récapitulative présente, par catégorie, le total des **Montants DNA** détaillés dans la liste du bas **Détail**.

Sélection Résultat Paramètres

Dépenses non admises

Catégories non mouvementées Détaillé

Catégorie	Montant DNA	Réf.	Tx déduc.
<b>032 - Frais de voiture et moins-values sur véhica</b>	<b>432.86</b>	<b>032</b>	<b>*</b>
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules auto	81.27	032	*
032_A050 - Voitures diesel émettant de 106 à 115 gram	351.59	032_A050	80
<b>033 - Frais de réception et de cadeaux d'affaire:</b>	<b>0.00</b>	<b>033</b>	<b>50</b>
033_A080 - Frais de démonstration	0.00	033_A080	100
<b>038 - Avantages sociaux ou avantages de titres:</b>	<b>176.03</b>	<b>038</b>	<b>0</b>
038_A050 - Transport gratuit domicile-travail en autocar	176.03	038_A050	0
<b>Total</b>	<b>608.89</b>		

## Partie 3 -Génération des DNA

La vue de cette liste du haut intitulée **Dépenses non admises**, peut être adaptée en fonction des besoins par l'utilisation des boutons présents dans la zone de sélection :

- Le bouton **Catégories non mouvementées** enfoncé seul propose une vue complète de toutes les catégories dans la liste, y compris les catégories pour lesquelles aucune imputations comptables n'a été réalisées.
- Le bouton **Détaillé** enfoncé seul propose les catégories et sous-catégories mouvementées dans la liste.
- Les boutons **Catégories non mouvementées** et **Détaillé** enfoncés proposent toutes les catégories et sous-catégories, mouvementées et non mouvementées dans la liste.
- Aucun bouton enfoncé propose uniquement les totaux des catégories mouvementées dans la liste.

### Contenu de la liste

La liste Dépenses non admises propose, en fonction de l'utilisation des boutons de sélection, 4 colonnes dont:

- La **Catégorie**: Référence et libellé principal de la (sous-)catégorie DNA.
- Le **Montant DNA**: Montant récapitulatif des dépenses non admises pour la (sous-)catégorie.
- La **Référence**: Référence de la (sous-)catégorie.
- Le **Taux déductible**: Le pourcentage de déductibilité relatif à une (sous-)catégorie.

**Bon à savoir :** Un pourcentage de déductibilité identifié par \* fait référence à une catégorie pour laquelle la **Ventilation obligatoire** a été définie.

En vue **Détaillée**, les lignes relatives aux catégories sont présentées en noir et en caractères gras alors que les sous-catégories sont présentées en noir sans accentuation du caractère; ceci afin de faire la distinction entre les catégories et leurs détails respectifs.

- ! Lorsque qu'une catégorie à **Ventilation obligatoire** a été liée à une imputation comptable, celle-ci apparaît en **bleu** dans la liste **des Dépenses non admises** au même titre que le détail de la catégorie.

Dépenses non admises

Catégories non mouvementées		Détailé		
Catégorie	Montant DNA	Réf.	Tx déduc.	
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles	432,86	032	*	
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles	81,27	032	*	
032_A050 - Voitures diesel émettant de 106 à 115 grammes de CO <sub>2</sub>	251,59	032_A050	80	
033 - Frais de réception et de cadeaux d'affaires non déductibles	50			Ces dépenses doivent être réparties entre les sous-catégories
033_A080 - Frais de démonstration	0,00	033_A080	100	
038 - Avantages sociaux ou avantages de titres-repas, chèques sport/culture ou chèques vacances	176,03	038	0	
038_A050 - Transport gratuit domicile-travail en autocar pour le membres du personnel	176,03	038_A050	0	
		608,89		

**Bon à savoir :** Positionner le curseur de la souris sur la ligne bleue ouvre une infobulle pour rappeler que la catégorie est définie à **Ventilation obligatoire** et doit faire l'objet d'une répartition en sous-catégorie(s).

## La liste du bas : détail

Sélect.	Document				Compte	DNA		Montant		
	Jnl	N°	Tiers	Date		Cat.	Taux déduc.	Total	Déduct.	Non déduct.
<input checked="" type="checkbox"/>	DNA	1	FOURDNA	03/01/2011	646100	033CC	50	329,75	164,88	164,87
								329,75	164,88	164,87

La liste de **Détail** affiche l'ensemble des imputations comptables relatives aux catégories DNA pointées dans la liste du haut.

### Contenu de la liste

Cette liste est divisée en 5 parties:

- **Sélection:** Statut des imputations permettant d'inclure ou d'exclure les imputations comptables dans le calcul des **Dépenses non admises** reprises dans la liste supérieure. Toutes les données provenant de la comptabilité par la génération automatique du fichier de travail ont le statut **Sélectionné**. Il suffit de cliquer sur la case en regard de la ligne pour exclure / inclure le document.

**Bon à savoir :** Une ligne désélectionnée apparaît en gris dans la liste de **Détail** et les totaux en bas de cette liste sont directement mis à jour ainsi que le montant repris dans la ligne correspondante de la liste **Dépenses non admises**.

- **Document:** Partie détaillant les informations relatives au document comptable ayant enregistré la dépense; à savoir le code Journal (**Jnl**), le **N°** de document, la référence du **Tiers** et la **Date** du document.
- **Compte:** Renseigne le compte général utilisé pour l'imputation comptable.
- **DNA:** Détermine le code de la (sous-)Catégorie liée au compte général ainsi que le **Taux** de **déductibilité** appliqué sur l'imputation comptable.
- **Montant:** Partie détaillant le montant **Total** hors TVA de la dépense, la partie **Déductible** de la dépense ainsi que sa partie **Non déductible**.


Deux zones de décodification sont disponibles en dessous de la liste afin de renseigner le libellé du **Compte** général repris dans la liste ainsi que le libellé de la **Catégorie DNA**.

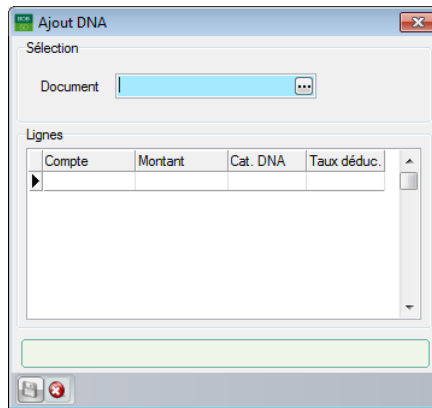
**Bon à savoir :** Afin d'exclure définitivement une imputation comptable des montants de dépenses non admises, il est préférable de désélectionner la ligne relative à cette imputation plutôt que de la supprimer. En effet, la **Mise à jour du tableau** sur base des écritures comptables ne reprendra plus cette écriture si elle est déjà présente dans le détail mais désélectionnée; par contre, elle l'a reprendra si celle-ci n'est plus présente dans la liste de détail.


## Opérations disponibles

### ● Ajout d'une imputation DNA

! L'ajout d'une DNA s'effectue obligatoirement par l'importation d'une imputation comptable.

Ajouter une imputation comptable s'effectue par l'utilisation du bouton , situé dans la barre d'outils de l'écran de travail. Cette opération ouvre la fenêtre **Ajout DNA**.



Dans cette fenêtre, le bouton  permet la sélection d'un **Document** relatif aux DNA mais n'ayant pas été récupéré par défaut (suite à un paramétrage incorrect par exemple) ou ayant été malencontreusement supprimé. Cliquer sur ce bouton ouvre la fenêtre de **Sélection d'un document** dans laquelle il suffit de sélectionner l'imputation relative aux DNA.

! Une écriture comptable relative à plusieurs comptes d'imputation de classe 2 **Immobilisation**, de classe 6 **Charges** ou de classe 7 **Produits** est récupérée dans son entièreté, chaque compte est récupéré.

**Bon à savoir :** Seules les imputations pour lesquelles une (sous-)catégorie DNA est renseignée seront reprises au niveau du **Tableau des dépenses non admises**.

## Partie 3 - Génération des DNA

Sélection d'un document

Journal A02


Libellé ACHAT FRAIS GENERAUX (Achat)

Type Par n° de document 2010 De 0 à 99999999

Totaux Débit 3.231,00 Crédit 3.231,00

N° doc	Date	Compte	Tiers	Débit	Crédit	Remarque	Cpt Contrepartie	Base TVA	Nature
		611100		59,36		FINA	440000		53,72 V50
		411000		5,64		FINA	440000		
20100009	15/03/10	440000	TEC		47,00		611100		
		611100		42,92		TEC	440000		38,84 V50
		411000		4,08		TEC	440000		
20100010	15/03/10	440000	LOOK		89,00		611100		
		611100		81,27		LOOK	440000		73,55 V50
		411000		7,73		LOOK	440000		
20100011	15/03/10	440000	VW		1.210,00		611100		
		611100		1.105,00		VW	440000		1.000,00 V50
		411000		105,00		VW	440000		
20100012	15/03/10	440000	VW		85,00		611100		
		<b>611100</b>		<b>77,63</b>		<b>VW</b>	<b>440000</b>		<b>70,25 V50</b>
		411000		7,37		VW	440000		

VW (BE) Entretien véhicules

L'importation de l'écriture comptable relative aux DNA s'effectue en utilisant le bouton  et rapatrie les imputations dans la fenêtre d'**Ajout DNA**.


Ajout DNA

Sélection

Document A02-2010-20100012

Lignes

Compte	Montant	Cat. DNA	Taux déduc.
611110	77,63	032_A050	80

Après avoir renseigné la (sous-)catégorie DNA relative à l'imputation comptable, enregistrer les données par l'utilisation du bouton .

Cette opération aura pour effet d'afficher les données de la dépense dans la zone de détail. Sage BOB 50 ventilera automatiquement la DNA dans la bonne catégorie ou sous-catégorie fiscale et calculera les montants **Déductibles** et **Non déductibles**.




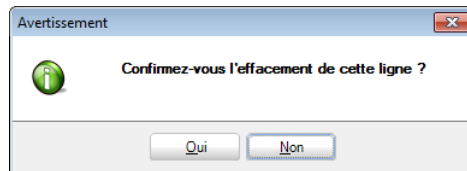
Détail

Sél.	Document				Compte	DNA			Montant		
	Jnl	N°	Tiers	Date		Cat.	Taux déduc.	Total	Déduct.	Non déduct.	
<input checked="" type="checkbox"/>	A01	20100009	VW	15/03/2010	611100	032_A050	80	41,55	33,24	8,31	
<input checked="" type="checkbox"/>	A02	20100008	FINA	15/03/2010	611100	032_A050	80	59,36	47,49	11,87	
<input checked="" type="checkbox"/>	A02	20100007	FINA	15/03/2010	611100	032_A050	80	45,66	36,53	9,13	
<input checked="" type="checkbox"/>	A02	20100011	VW	15/03/2010	611100	032_A050	80	1.105,00	884,00	221,00	
<input checked="" type="checkbox"/>	A99	1	VW	15/03/2010	611100	032_A050	80	-91,32	-73,06	-18,26	
<input checked="" type="checkbox"/>	A02	20100012	VW	15/03/2010	611110	032_A050	80	77,63	62,10	15,53	
								1.825,53	1.460,43	365,10	

Compte Entretien véhicules      Cat. DNA Voitures diesel émettant de 106 à 115 grammes de CO<sup>2</sup>


## ● Suppression d'une imputation DNA


Positionné dans la liste de **Détail** sur l'imputation comptable à exclure du tableau des DNA, la suppression de celle-ci s'effectue par l'utilisation du bouton . Cette opération aura pour effet de supprimer la ligne de détail courante après avoir confirmé l'effacement.



**!** Afin d'exclure définitivement une imputation comptable des montants de dépenses non admises, il est préférable de désélectionner la ligne relative à cette imputation plutôt que de la supprimer. En effet, la **Mise à jour du tableau** sur base des écritures comptables ne reprendra plus cette écriture si elle est déjà présente dans le détail mais désélectionnée; par contre, elle l'a reprendra si celle-ci n'est plus présente dans la liste de détail.

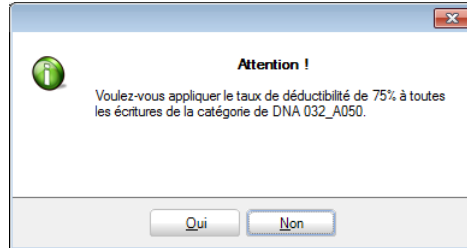
## ● Modification d'une imputation DNA

La modification d'une imputation relative aux DNA s'effectue par l'utilisation du bouton  ou du <Double clic> et peut porter sur les éléments suivants:

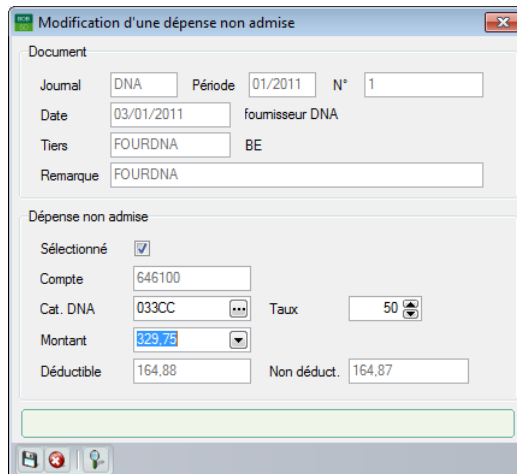
- **Sélectionné:** Le statut de sélection peut être adapté directement dans la liste ou via l'écran de modification.
- **Cat. DNA:** La catégorie ou sous-catégorie peut-être modifiée. La liste de toutes les catégories est disponible en cliquant sur le bouton .

## Partie 3 -Génération des DNA

- **Taux:** Le taux de déductibilité peut être modifié; une valeur non encore utilisée peut être renseignée. Dans ce cas, l'enregistrement de la modification demandera si le nouveau **Taux** doit être adapté pour toutes les écritures relatives à la catégorie ou uniquement pour l'imputation courante.




- **Montant:** Le montant servant de base au calcul de la dépense. Les montants Déductible et Non déductible sont automatiquement adaptés.

A screenshot of a software window titled "Modification d'une dépense non admise". The window is divided into two main sections. The top section, "Document", contains fields for "Journal" (DNA), "Période" (01/2011), "N°" (1), "Date" (03/01/2011), "Tiers" (FOURDNA), and "Remarque" (FOURDNA). The bottom section, "Dépense non admise", has a "Sélectionné" checkbox checked. It includes fields for "Compte" (646100), "Cat. DNA" (033CC), "Taux" (50), "Montant" (629,75), "Déductible" (164,88), and "Non déduct." (164,87). At the bottom left of the window, there are icons for save, delete, and help.

Les informations relatives à la pièce comptable (**Journal, Période, N°, Date, Tiers, Remarque**) ainsi que le **Compte** sont présentés dans la fenêtre de modification à titre indicatif, il est impossible d'en changer les données.

### ● **Détail du mouvement comptable**

L'utilisation du bouton  permet la visualisation du **Détail du mouvement** comptable tel qu'encodé au niveau de la comptabilité, c'est-à-dire l'entièreté de l'écriture comptable relative à l'enregistrement de la dépense.

Détail de l'écriture

Journal: A01 Libellé: ACHAT MATIERES PREMIERES

N° doc: 20100005 Période: 02/2010 Date: 12/02/2010 Ech.: 14/03/2010

Compte gén.	Débit	Crédit	Tiers	Base TVA	TVA	Nat TVA	Taux	Remarqu.
440000		507,50	VW	0,00	0,00			
▶ 611100	463,46		VW	419,42	88,08	V50	21	VW
411000	44,04		VW	0,00	0,00			

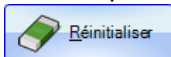
Entretien véhicules VW (BE)

Ecritures auto

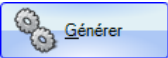
! Le détail de l'encodage comptable sera toujours présenté et ce, quelque soit la méthode utilisée pour la gestion des DNA: utilisation des catégories de DNA liées aux comptes généraux ou utilisation de l'analytique.

## ● Réinitialisation du Tableau des DNA

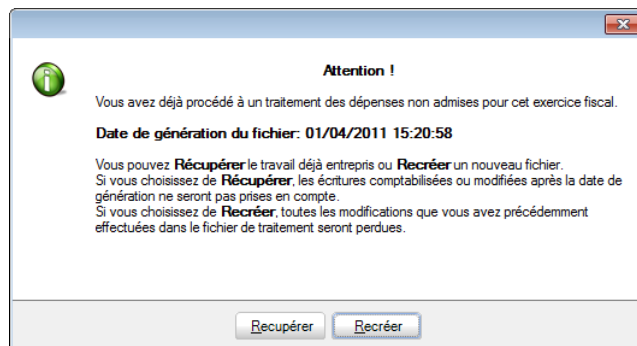
Comme pour tous les documents officiels, le **Tableau des dépenses non admises** peut être réinitialisé. Cette opération s'effectue en utilisant le bouton

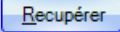
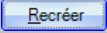


. La réinitialisation a pour effet de rendre actives les zones de saisie de l'onglet **Sélection**. Après avoir effectué les modifications, l'utilisation

du bouton  a pour effet de recalculer un **Tableau des dépenses non admises** sur base des écritures comptables et éventuellement analytiques.

En fonction de la réponse qui sera apportée à la question posée à la nouvelle génération, le **Tableau des dépenses non admises** sera **Récupéré** ou **Recréé**.

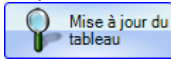


**Bon à savoir :** En utilisant le bouton , les écritures comptabilisées ou modifiées après la date de génération ne seront pas prises en comptes alors qu'en utilisant le bouton , toutes les modifications effectuées dans le fichier de traitement seront perdues.

## ● Mise à jour du Tableau des DNA

Il est possible que des imputations comptables aient été validées après une première génération du **Tableau des dépenses non admises**. Dans ce cas, il est possible de procéder à une **Mise à jour du tableau** sans pour autant le **Réinitialiser**.

L'opération de **Mise à jour du tableau** s'effectue par l'utilisation du bouton



et parcourt les historiques comptables voire analytiques à la recherche des documents qui devraient être présents dans le **Tableau des dépenses non admises** mais ne le sont pas.

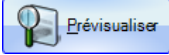
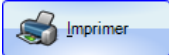
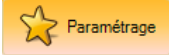

Cette opération de **Mise à jour du tableau** explique la remarque plusieurs fois effectuées concernant la différence entre l'utilisation du statut **Sélection** et de l'opération **Effacer l'écriture**.

Pour rappel,

- La **déSélection** d'une imputation a pour effet d'exclure le montant de cette imputation du montant total des DNA tout en gardant l'imputation dans le détail. Cette imputation étant toujours présente, elle ne sera pas récupérée lors de la **Mise à jour du tableau**.
- **Effacer l'écriture** a pour effet d'exclure le montant de cette imputation du montant total des DNA en effaçant l'imputation du détail. Cette imputation étant supprimée du détail, elle sera récupérée lors de la **Mise à jour du tableau**.

## ● Fonctions liées

L'espace de travail du **Tableau des dépenses non admises** propose d'autres fonctions liées :

-  : Permet la prévisualisation des documents qui ont été sélectionnés dans l'onglet **Sélection**, à savoir le **Tableau synthétique**, l'**Impression détaillée** et la **Liste de contrôle** triée par **n° de document** ou par **compte d'imputation**. Ces impressions sont détaillées dans la partie [Impressions](#) ci-dessous.
-  : Permet l'impression des documents qui ont été sélectionnés dans l'onglet **Sélection**, à savoir le **Tableau synthétique**, l'**Impression détaillée** et la **Liste de contrôle** triée par **n° de document** ou par **compte d'imputation**. Ces impressions sont détaillées dans la partie [Impressions](#) ci-dessous.
-  : Afin de disposer de toutes les fonctions utiles à l'établissement des DNA, Sage BOB 50 permet d'accéder à l'espace de travail **Paramétrage des Dépenses Non Admises** pour effectuer d'éventuels modifications ou ajout de paramètres indispensables aux opérations en cours. Cet espace de travail est expliqué dans le [Paramétrage des DNA](#).
-  : Donne accès à la **Table générale des catégories des dépenses non admises** dans laquelle il est possible d'effectuer divers changements. Cette fenêtre est expliquée précédemment dans [Définition des catégories DNA](#).



## Partie 4 - Impressions

**Cette partie présente les diverses impressions disponibles de l'impression des catégories des dépenses non admises à l'impression du Tableau des dépenses non admises; ce dernier étant décliné en 3 variantes: Tableau synthétique, Impression détaillée (triée par numéro de document ou par compte d'imputation) et Liste de contrôle (triée par numéro de document ou par compte d'imputation).**

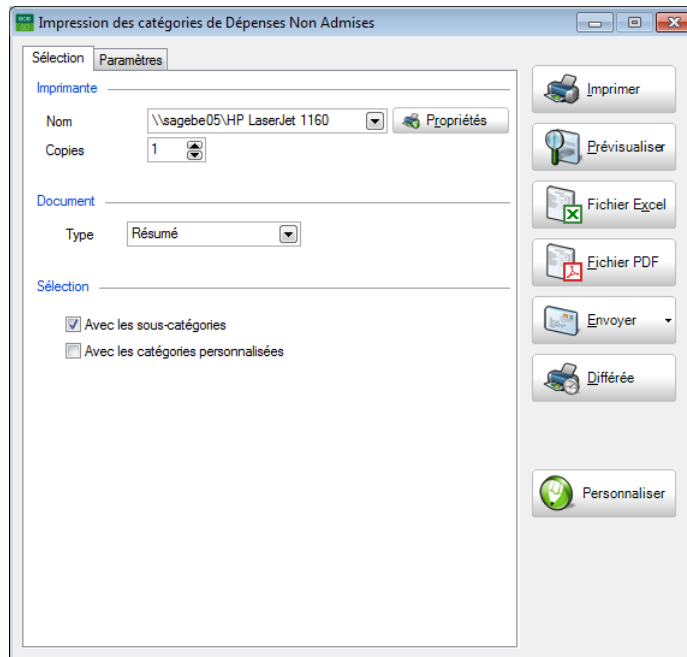




## Impression des catégories de Dépenses Non Admises

La configuration des catégories de DNA peut être imprimée. Sage BOB 50 propose ainsi une liste reprenant les catégories et éventuellement les sous-catégories DNA accompagnées des comptes généraux qui y sont associés.

### ◆ Paramètres d'impression



Seul le type **Résumé** est actuellement disponible.

Cependant, une sélection peut être effectuée:

- **Avec les sous-catégories:** Permet l'impression des sous-catégories en plus des catégories fiscales. Si l'impression reprend les sous-catégories, les comptes généraux seront imprimés directement sous les sous-catégories dont ils dépendent; dans le cas contraire, les comptes généraux seront imprimés sous la catégorie fiscale relative à la sous-catégorie.

- **Avec les catégories personnalisées:** Permet l'impression des catégories et sous-catégories personnalisées. Quand l'impression reprend les (sous-)catégories personnalisées, celles-ci sont identifiées dans la liste par le terme **Perso** en dernière colonne.

### ● Aperçu de l'impression

Une impression dont les sous-catégories et les catégories doivent être renseignées se présente donc sous la forme suivante:

- Une ligne titre surlignée par **Catégorie** faisant référence à
  - La référence de la **Catégorie**
  - Le **Libellé** de la catégorie
  - Le **Taux actuel** éventuellement appliqué pour la catégorie
  - La période de **Validité** de la catégorie
  - **A ventiler:** Information imprimée si la catégorie est marquée à **Ventilation obligatoire** au niveau de sa configuration.
  - **Perso:** Information imprimée si la catégorie a été ajoutée manuellement par l'utilisateur.
- La liste des **Sous-catégories** par catégorie reprenant
  - La référence de la **sous-catégorie**
  - Le **Libellé** de la sous-catégorie
  - Le **Taux actuel** appliqué pour la sous-catégorie
  - La période de **Validité** de la sous-catégorie
  - **Perso:** Information imprimée si la sous-catégorie a été ajoutée manuellement par l'utilisateur.
- La liste des Comptes associés aux catégories ou sous-catégories. Cette liste reprend les informations suivantes:
  - La **Référence** du compte général
  - Le **Libellé** du compte général

**Catégories de dépenses non admises**

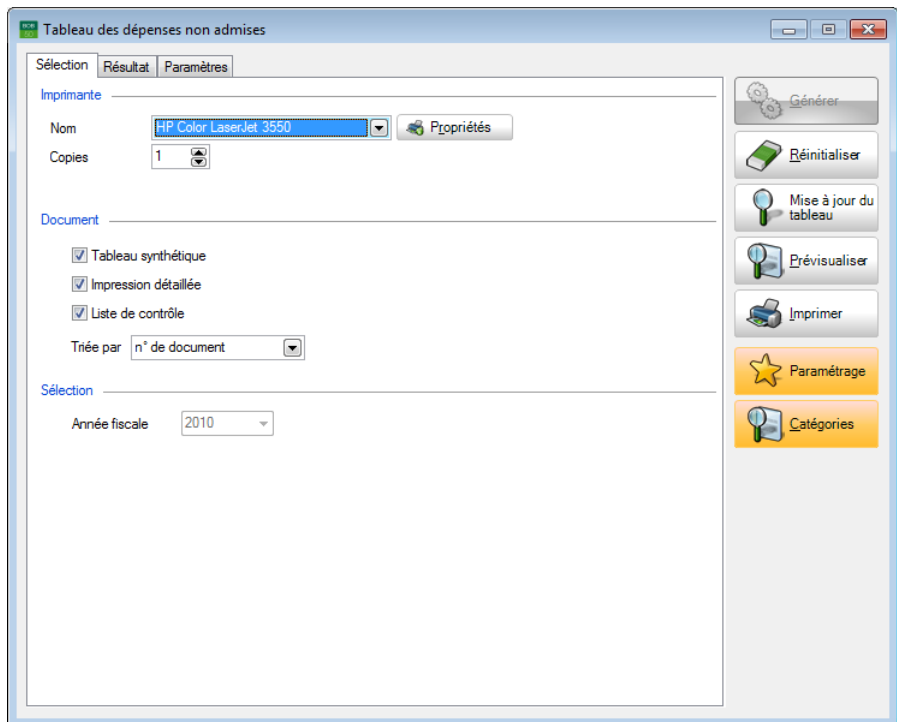
Cat.	Libellé	Tx actuel	Valide du	au
999	Catégorie d'attente	0%	01/01/2008	31/12/2100 A ventiler
029	Impôts non déductibles	0%	01/01/2008	31/12/2100
029_A060	Versements anticipés et précomptes	0%	01/01/2008	31/12/2100
029_A020	Excédents de versements d'impôts et de précomptes	0%	01/01/2008	31/12/2100
029_A010	Charges fiscales estimées	0%	01/01/2008	31/12/2100
029_A030	Impôts non déductibles d'exercices antérieurs	0%	01/01/2008	31/12/2100
029_A050	Régularisations d'impôts	0%	01/01/2008	31/12/2100
029_A040	Intérêts de retard sur dito	0%	01/01/2010	31/12/2100
028	Impôts, taxes et rétributions régionaux	0%	01/01/2008	31/12/2100
030	Amendes pénalités et confiscations de toute nature	0%	30/07/1992	31/12/2100
031	Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles	0%	30/07/1992	31/12/2100
032	Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles	63%	01/04/2007	31/12/2100 A ventiler
032_A010	Avantages en nature	30%	01/04/2007	31/12/2100
032_A020	Frais de carburant	75%	01/01/2010	31/12/2100
032_A030	Voitures diesel émettant de 0 à 80 grammes de CO²	20%	01/04/2007	31/12/2100
032_A040	Voitures diesel émettant de 81 à 105 grammes de CO²	95%	01/04/2007	31/12/2100
032_A050	Voitures diesel émettant de 106 à 115 grammes de CO²	80%	01/04/2007	31/12/2100
Comptes associés:				
611100	Entretien véhicules			
032_A060	Voitures diesel émettant de 116 à 145 grammes de CO²	75%	01/04/2007	31/12/2100
032_A070	Voitures diesel émettant de 146 à 170 grammes de CO²	70%	01/04/2007	31/12/2100
032_A080	Voitures diesel émettant de 171 à 195 grammes de CO²	60%	01/04/2007	31/12/2100
032_A090	Voitures diesel émettant plus de 195 grammes de CO²	50%	01/04/2007	31/12/2100
032_A100	Voitures essence émettant de 0 à 80 grammes de CO²	100%	01/04/2007	31/12/2100
032_A110	Voitures essence émettant de 81 à 105 grammes de CO²	90%	01/04/2007	31/12/2100
032_A120	Voitures essence émettant de 106 à 125 grammes de CO²	80%	01/04/2007	31/12/2100
032_A130	Voitures essence émettant de 126 à 155 grammes de CO²	75%	01/04/2007	31/12/2100
032_A140	Voitures essence émettant de 156 à 180 grammes de CO²	70%	01/04/2007	31/12/2100
032_A150	Voitures essence émettant de 181 à 205 grammes de CO²	60%	01/04/2007	31/12/2100
032_A160	Voitures essence émettant plus de 205 grammes de CO²	0%	01/04/2007	31/12/2100
032_A170	Voitures électriques	120%	01/04/2007	31/12/2100
033	Frais de réception et de cadeaux d'affaires non déductibles	50%	01/01/2004	31/12/2100
033_A020	Cadeaux à la clientèle	50%	01/01/2004	31/12/2100
033_A130	Voyages et déplacements	50%	01/01/2004	31/12/2100
033_A090	Frais de réception (clients, prospects, ...)	50%	01/01/2004	31/12/2100
033_A100	Frais de réception (personnel, tx/an)	100%	01/01/2004	31/12/2100
033_A110	Portes ouvertes	50%	01/01/2004	31/12/2100
033_A080	Frais de démonstration	100%	01/01/2004	31/12/2100
Comptes associés:				
614500	Cadeaux à la clientèle			
614800	Missions et réception			
033_A070	Frais de dégustation	100%	01/01/2004	31/12/2100
033_A010	Articles publicitaires	100%	01/01/2004	31/12/2100
033_A040	Echantillons commerciaux	100%	01/01/2004	31/12/2100
033_A120	Sponsoring	100%	01/01/2004	31/12/2100
033_A050	Fleurs pour la décoration des bureaux	100%	01/01/2004	31/12/2100
033_A060	Fleurs pour la décoration d'une salle destinée à la réception de tiers	50%	01/01/2004	31/12/2100
033_A030	Autres frais de réception et de cadeaux	0%	01/01/2004	31/12/2100

## Impressions du Tableau des dépenses non admises

3 impressions sont disponibles au départ de l'espace de travail **Tableau des dépenses non admises**: un **Tableau synthétique**, une **Impression détaillée** et une **Liste de contrôle** triée par **n° de document** ou **compte d'imputation**.

### ◆ Paramètres d'impression

Seul le type de listes est à renseigner à ce niveau. Le choix s'effectue en sélectionnant la ou les listes devant être imprimées. L'Impression détaillée ainsi que la **Liste de contrôle** permettent un paramétrage supplémentaire sur l'ordre de **Tri**.



## Tableau synthétique

Le **Tableau synthétique** s'apparente à la présentation du cadre II de la déclaration fiscale. Celui-ci reprend donc toutes les catégories ainsi que le total des dépenses relatives à ces catégories.

**!** Les catégories personnalisées ne seront imprimées que si le bouton **Catégories personnalisées** a été activé dans l'onglet **Résultat** du **Tableau des dépenses non admises**.

Fiduciaire Louis

Page	1 / 1
Dossier	IF
15/03/2010	14:30

### Dépenses non admises

999 - Catégorie d'attente	0,00	999
029 - Impôts non déductibles	0,00	029
028 - Impôts, taxes et rétributions régionaux	0,00	028
030 - Amendes pénalités et confiscations de toute nature	0,00	030
031 - Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles	0,00	031
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles	549,58	032
033 - Frais de réception et de cadeaux d'affaires non déductibles	0,00	033
025 - Frais de restaurant non déductibles	0,00	025
034 - Frais de vêtements professionnels non spécifiques	0,00	034
035 - Intérêts exagérés	0,00	035
036 - Intérêts relatifs à une partie de certains emprunts	0,00	036
037 - Avantages anormaux ou bénévoles	0,00	037
038 - Avantages sociaux ou avantages de titres-repas, chèques sport/culture ou éco-chèques	176,03	038
039 - Libéralités	0,00	039
040 - Réductions de valeur et moins-values sur actions ou parts	0,00	040
041 - Reprises d'exonérations antérieures	0,00	041
043 - Participation des travailleurs	0,00	043
026 - Indemnité pour coupon manquant	0,00	026
027 - Frais oeuvres audiovisuelles agréées tax shelter	0,00	027
024 - Primes, subsides en capital et en intérêt régionaux	0,00	024
054 - Paiements non déductibles vers certains Etats	0,00	054
042 - Autres	0,00	042
<b>Total des dépenses non admises:</b>	<b>725,61</b>	<b>044</b>

### ● Impression détaillée

Comme son nom l'indique, l'**Impression détaillée** a pour vocation de mettre en avant certains détails qui ne sont pas pris en compte dans le **Tableau synthétique**, comme par exemple, les données relatives aux documents comptables.

! Le contenu de cette impression est totalement dépendant de la vue des données dans le **Tableau des dépenses non admises**. Ainsi, l'**Impression détaillée** passe d'une vue épurée à une vue complète.

L'**Impression détaillée** se décline en deux formes: l'**Impression détaillée** triée par **numéro de document** et l'**Impression détaillée** triée par **compte d'imputation**.

Quel que soit le tri choisi, l'**Impression détaillée** se présente toujours donc sous la forme suivante:

#### Vue épurée

Cette vue épurée présente les données sans les **Catégories non mouvementées**, sans les **Catégories personnalisées** et non **Détaillé**.

La vue épurée de l'**Impression détaillée** se présente donc sous la forme suivante:

- Une ligne titre par **Catégorie** faisant référence à
  - La référence de la **Catégorie**
  - Le **Libellé** de la catégorie
  - Le **Montant total** relatif à la catégorie
  - La référence de la **Catégorie**
- Le détail des imputations comptables reprenant:
  - Le code journal (**Jnl**)
  - Le **N° document** comptable
  - Le **Tiers**
  - La **Date document** comptable
  - Le compte général d'**Imputation** et son libellé
  - Le **Montant** de base servant au calcul des DNA

- Le **Taux** de DNA
- Le montant de dépense **Déductible**
- Le montant de dépense **Non déductible**

Fiduciaire Louis

Page	1 / 1
Dossier	IF
15/03/2010	14:37

**Dépenses non admises**  
Impression détaillée par n° de document

032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles					549,58		032	
Jnl	N° doc. Tiers	Date doc.	Imputation	Montant	Taux	Déduct.	Non déd.	
A01	20100005 VV	12/02/10	611100 Entretien véhicules	463,46	80	370,77	92,69	
A01	20100009 VV	15/03/10	611100 Entretien véhicules	41,55	80	33,24	8,31	
A02	20100007 FINA	15/03/10	611100 Entretien véhicules	45,66	80	36,53	9,13	
A02	20100008 FINA	15/03/10	611100 Entretien véhicules	59,36	80	47,49	11,87	
A02	20100009 TEC	15/03/10	611100 Entretien véhicules	42,92	80	34,34	8,58	
A02	20100010 LOOK	15/03/10	611100 Entretien véhicules	81,27	80	65,02	16,25	
A02	20100011 VV	15/03/10	611100 Entretien véhicules	1.105,00	80	884,00	221,00	
A02	20100014 ADDELHAIZE	15/03/10	600000 Achats de matières premières	1.000,00	80	800,00	200,00	
A99	1 VV	15/03/10	611100 Entretien véhicules	-91,32	80	-73,06	-18,26	
033 - Frais de réception et de cadeaux d'affaires non déductibles					0,00		033	
Jnl	N° doc. Tiers	Date doc.	Imputation	Montant	Taux	Déduct.	Non déd.	
A02	20100003 ABCONSULT	15/03/10	614500 Cadeaux à la clientèle	176,86	100	176,86	0,00	
A02	20100004 ADDELHAIZE	15/03/10	614500 Cadeaux à la clientèle	219,01	100	219,01	0,00	
A02	20100005 ADIDAS	15/03/10	614600 Missions et réception	507,44	100	507,44	0,00	
038 - Avantages sociaux ou avantages de titres-repas, chèques sport/culture ou éco-chèq					176,03		038	
Jnl	N° doc. Tiers	Date doc.	Imputation	Montant	Taux	Déduct.	Non déd.	
A02	20100006 ABCONSULT	15/03/10	613300 Transports de personnel	176,03	0	0,00	176,03	
Total des dépenses non admises:					725,61		044	

## Vue complète

Cette vue complète présente les données avec les **Catégories non mouvementées**, avec les **Catégories personnalisées** et **Détaillé**.

La vue complète de l'**Impression détaillée** se présente donc sous la forme suivante:

- Une ligne titre par **Catégorie** faisant référence à
  - La référence de la **Catégorie**
  - Le **Libellé** de la catégorie
  - Le **Montant total** relatif à la catégorie
  - La référence de la **Catégorie**
- Une ligne par sous-catégorie faisant référence à
  - La référence de la **Sous-catégorie**
  - Le **Libellé** de la sous-catégorie

## Partie 4 - Impressions

- Le **Montant total** relatif à la sous-catégorie
- La référence de la **Sous-catégorie**

Le détail des imputations comptables reprenant:

- Le code journal (**Jnl**)
- Le **N° document** comptable
- Le **Tiers**
- La **Date document** comptable
- Le compte général d'**Imputation** et son libellé
- Le **Montant** de base servant au calcul des DNA
- Le **Taux** de DNA
- Le montant de dépense **Déductible**
- Le montant de dépense **Non déductible**

Fiduciaire Louis

Page	1 / 3
Dossier	IF
15/03/2010	15.50

### Dépenses non admises Impression détaillée par n° de document

999 - Catégorie d'attente		0,00	999					
<b>029 - Impôts non déductibles</b>		<b>0,00</b>	<b>029</b>					
029 - Impôts non déductibles		0,00	029					
029_A010 - Charges fiscales estimées		0,00	029_A010					
029_A020 - Excédents de versements d'impôts et de précomptes		0,00	029_A020					
029_A030 - Impôts non déductibles d'exercices antérieurs		0,00	029_A030					
029_A040 - Intérêts de retard sur dito		0,00	029_A040					
029_A050 - Régularisations d'impôts		0,00	029_A050					
029_A060 - Versements anticipés et précomptes		0,00	029_A060					
<b>028 - Impôts, taxes et rétributions régionaux</b>		<b>0,00</b>	<b>028</b>					
<b>030 - Amendes pénalités et confiscations de toute nature</b>		<b>0,00</b>	<b>030</b>					
<b>031 - Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles</b>		<b>0,00</b>	<b>031</b>					
<b>032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles</b>		<b>549,58</b>	<b>032</b>					
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles		0,00	032					
032_A010 - Avantages en nature		0,00	032_A010					
032_A020 - Frais de carburant		0,00	032_A020					
032_A030 - Voitures diesel émettant de 0 à 60 grammes de CO²		0,00	032_A030					
032_A040 - Voitures diesel émettant de 61 à 105 grammes de CO²		0,00	032_A040					
032_A050 - Voitures diesel émettant de 106 à 115 grammes de CO²		549,58	032_A050					
<b>Jnl</b>	<b>N° doc</b>	<b>Tiers</b>	<b>Date doc.</b>	<b>Imputation</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>	<b>Déduct.</b>	<b>Non déduct.</b>
A01	20100005	VW	12/02/10	611100	463,46	80	370,77	92,69
A01	20100009	VW	15/03/10	611100	41,55	80	33,24	8,31
A02	20100007	FNA	15/03/10	611100	45,66	80	36,53	9,13
A02	20100008	FNA	15/03/10	611100	59,36	80	47,49	11,87
A02	20100009	TEC	15/03/10	611100	42,92	80	34,34	8,58
A02	20100010	LOOK	15/03/10	611100	81,27	80	65,02	16,25
A02	20100011	VW	15/03/10	611100	1.105,00	80	884,00	221,00
A02	20100014	ADDELHAIZE	15/03/10	600000	1.000,00	80	800,00	200,00
A99	1	VW	15/03/10	611100	-91,32	80	-73,06	-18,26
032_A060 - Voitures diesel émettant de 116 à 145 grammes de CO²							0,00	032_A060

**Bon à savoir :** Une écriture comptable désélectionnée dans le Tableau des dépenses non admises n'apparaît pas dans l'Impression détaillée.



## ● Liste de contrôle

La **Liste de contrôle** est similaire à l'**Impression détaillée** en vue complète tout en renseignant l'information supplémentaire relative à la sélection ou non des écritures comptables détaillées.

La **Liste de contrôle** se décline en deux formes: la Liste de contrôle triée **par numéro de document** et la **Liste de contrôle** triée **par compte d'imputation**.

Cette vue complète présente les données avec les **Catégories non mouvementées**, avec les **Catégories personnalisées** et **Détaillé**.

Quel que soit le tri choisi, la **Liste de contrôle** se présente donc toujours sous la forme suivante:

- Une ligne titre par **Catégorie** faisant référence à
  - La référence de la **Catégorie**
  - Le **Libellé** de la catégorie
  - Le **Montant total** relatif à la catégorie
  - La référence de la **Catégorie**
  
- Une ligne par sous-catégorie faisant référence à
  - La référence de la **Sous-catégorie**
  - Le **Libellé** de la sous-catégorie
  - Le **Montant total** relatif à la sous-catégorie
  - La référence de la **Sous-catégorie**

Le détail des imputations comptables reprenant:

- La (dé)**Sélection**
- Le code journal (**Jnl**)
- Le **N° document** comptable
- Le **Tiers**
- La **Date document** comptable
- Le compte général d'**Imputation** et son libellé
- Le **Montant** de base servant au calcul des DNA
- Le **Taux** de DNA
- Le montant de dépense **Déductible**
- Le montant de dépense **Non déductible**

Triée par numéro de document

Fiduciaire Louis

Page	1 / 3
Dossier	IF
15/03/2010	16:40

**Dépenses non admises**  
Liste de contrôle par n° de document

<b>999 - Catégorie d'attente</b>	<b>0,00</b>	<b>999</b>
999 - Catégorie d'attente	0,00	999
<b>029 - Impôts non déductibles</b>	<b>0,00</b>	<b>029</b>
029 - Impôts non déductibles	0,00	029
029_A010 - Charges fiscales estimées	0,00	029_A010
029_A020 - Excédents de versements d'impôts et de précomptes	0,00	029_A020
029_A030 - Impôts non déductibles d'exercices antérieurs	0,00	029_A030
029_A040 - Intérêts de retard sur dito	0,00	029_A040
029_A050 - Régularisations d'impôts	0,00	029_A050
029_A060 - Versements anticipés et précomptes	0,00	029_A060
<b>028 - Impôts, taxes et rétributions régionaux</b>	<b>0,00</b>	<b>028</b>
028 - Impôts, taxes et rétributions régionaux	0,00	028
<b>030 - Amendes pénalités et confiscations de toute nature</b>	<b>0,00</b>	<b>030</b>
030 - Amendes pénalités et confiscations de toute nature	0,00	030
<b>031 - Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles</b>	<b>0,00</b>	<b>031</b>
031 - Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles	0,00	031
<b>032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles</b>	<b>549,58</b>	<b>032</b>
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles	0,00	032
<input checked="" type="checkbox"/> A01 20100005 VW 12/02/10 611100 Entretien véhicules	463,46 80 % 370,77	92,69
<input checked="" type="checkbox"/> A01 20100009 VW 15/03/10 611100 Entretien véhicules	41,55 80 % 33,24	8,31
<input checked="" type="checkbox"/> A02 20100007 FINA 15/03/10 611100 Entretien véhicules	45,66 80 % 36,53	9,13
<input checked="" type="checkbox"/> A02 20100008 FINA 15/03/10 611100 Entretien véhicules	59,36 80 % 47,49	11,87
<input checked="" type="checkbox"/> A02 20100009 TEC 15/03/10 611100 Entretien véhicules	42,92 80 % 34,34	8,58
<input checked="" type="checkbox"/> A02 20100010 LOOK 15/03/10 611100 Entretien véhicules	81,27 80 % 65,02	16,25
<input checked="" type="checkbox"/> A02 20100011 VW 15/03/10 611100 Entretien véhicules	1.105,00 80 % 884,00	221,00
<input checked="" type="checkbox"/> A02 20100014 ADDELHAIZE 15/03/10 600000 Achats de matières premières	1.000,00 80 % 800,00	200,00
<input checked="" type="checkbox"/> A99 1 VW 15/03/10 611100 Entretien véhicules	-91,32 80 % -73,06	-18,26
032_A010 - Avantages en nature	0,00	032_A010
032_A020 - Frais de carburant	0,00	032_A020

Triée par compte d'imputation

Fiduciaire Louis

Page	1 / 3
Dossier	IF
15/03/2010	16:56

**Dépenses non admises**  
Liste de contrôle par compte d'imputation

<b>999 - Catégorie d'attente</b>	<b>0,00</b>	<b>999</b>
999 - Catégorie d'attente	0,00	999
<b>029 - Impôts non déductibles</b>	<b>0,00</b>	<b>029</b>
029 - Impôts non déductibles	0,00	029
029_A010 - Charges fiscales estimées	0,00	029_A010
029_A020 - Excédents de versements d'impôts et de précomptes	0,00	029_A020
029_A030 - Impôts non déductibles d'exercices antérieurs	0,00	029_A030
029_A040 - Intérêts de retard sur dito	0,00	029_A040
029_A050 - Régularisations d'impôts	0,00	029_A050
029_A060 - Versements anticipés et précomptes	0,00	029_A060
<b>028 - Impôts, taxes et rétributions régionaux</b>	<b>0,00</b>	<b>028</b>
028 - Impôts, taxes et rétributions régionaux	0,00	028
<b>030 - Amendes pénalités et confiscations de toute nature</b>	<b>0,00</b>	<b>030</b>
030 - Amendes pénalités et confiscations de toute nature	0,00	030
<b>031 - Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles</b>	<b>0,00</b>	<b>031</b>
031 - Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles	0,00	031
<b>032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles</b>	<b>549,58</b>	<b>032</b>
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles	0,00	032
<input checked="" type="checkbox"/> 600000 Achats de matières premières A02 20100014 ADDELHAIZE 15/03/10 1.000,00 80 % 800,00 200,00		
<input checked="" type="checkbox"/> 611100 Entretien véhicules A02 20100010 LOOK 15/03/10 81,27 80 % 65,02 16,25		
<input checked="" type="checkbox"/> 611100 Entretien véhicules A02 20100009 TEC 15/03/10 42,92 80 % 34,34 8,58		
<input checked="" type="checkbox"/> 611100 Entretien véhicules A01 20100005 VW 12/02/10 463,46 80 % 370,77 92,69		
<input checked="" type="checkbox"/> 611100 Entretien véhicules A01 20100009 VW 15/03/10 41,55 80 % 33,24 8,31		
<input checked="" type="checkbox"/> 611100 Entretien véhicules A02 20100008 FINA 15/03/10 59,36 80 % 47,49 11,87		
<input checked="" type="checkbox"/> 611100 Entretien véhicules A02 20100007 FINA 15/03/10 45,66 80 % 36,53 9,13		
<input checked="" type="checkbox"/> 611100 Entretien véhicules A02 20100011 VW 15/03/10 1.105,00 80 % 884,00 221,00		
<input checked="" type="checkbox"/> 611100 Entretien véhicules A99 1 VW 15/03/10 -91,32 80 % -73,06 -18,26		
032_A010 - Avantages en nature	0,00	032_A010
032_A020 - Frais de carburant	0,00	032_A020



## Partie 5 - Cas pratiques

**Cette partie, entièrement dédiée à la problématique des véhicules de sociétés, s'appuie sur 3 cas pratiques détaillés.**

**Le premier cas traite d'un cas simple de gestion des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les écritures comptables ont été validées avant la mise en place du paramétrage des comptes généraux.**

**Le deuxième cas fait lui appel au module analytique pour gérer un parc important de véhicules; véhicules pour lesquels les imputations comptables ont été validées avant la mise en place de la gestion des DNA.**

**Le dernier cas se base sur le précédent tout en permettant une analyse efficace des coûts relatifs à chaque véhicule.**



## Introduction

---

Lors de l'élaboration de ce guide pratique, il est vite apparu essentiel de l'illustrer au moyen de cas pratiques concernant la gestion des DNA liés aux véhicules de société.

En effet, depuis 2010, les mesures fiscales les concernant se sont complexifiées en introduisant différents taux de déduction selon le type de carburant et le taux d'émission de CO<sub>2</sub>.

Cette complexité des mesures fiscales des DNA a alourdi la gestion d'un nombre élevés de véhicules de société, surtout lorsque ce parc contient un ensemble très hétérogène de modèles renvoyant ainsi à des taux de déductibilité diversifiés. C'est pourquoi, lorsque le nombre de véhicules est important, il est recommandé de faire usage de l'analytique.

Cette partie propose donc 3 cas pratiques relatifs à l'utilisation de l'analytique:

- Cas 1: [Gestion des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées.](#)
- Cas 2: [Gestion des DNA relatives à un parc important de véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées.](#)
- Cas 3: [Analyse des coûts par véhicule et gestion des DNA.](#)

Bien souvent, au démarrage des DNA dans Sage BOB 50, les dépenses liées à 2 ou 3 véhicules ont déjà fait l'objet d'imputations. Commencer par redistribuer correctement ces imputations et préparer les comptes, est une étape essentielle pour rendre opérationnelle la gestion des DNA dans Sage BOB 50.

## Gestion des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées

Ce premier cas expose une méthode aisée pour la mise en route des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les imputations comptables ont été validées antérieurement.

! Ces opérations nécessitent l'utilisation de Sage BOB 50 Expert.

### ● Situation de référence

Durant toute l'année 2010, les frais relatifs aux 2 véhicules ont été imputés sur un même compte général **Entretien véhicule 61100** comme le montre l'**Historique des comptes généraux** ci-dessous.

Att.	Période	Jnl	N° Doc	Date	Tiers	Débit	Crédit	Base TVA	Code TVA	Remarque
	02/2010	A01	20100005	12/02/2010	VW	463,46		419,42	NSCAR21	VW
	03/2010	A02	20100010	15/03/2010	LOOK	81,27		73,55	NSCAR21	LOOK
	03/2010	A02	20100009	15/03/2010	TEC	42,92		38,84	NSCAR21	TEC
	03/2010	A01	20100009	15/03/2010	VW	41,55		37,60	NSCAR21	VW
	03/2010	A02	20100008	15/03/2010	FINA	59,36		53,72	NSCAR21	FINA
	03/2010	A02	20100007	15/03/2010	FINA	45,66		41,32	NSCAR21	FINA

Comptabilité & Finance | Consultation | Comptes généraux

L'objectif est maintenant de gérer de manière autonome les dépenses non admises de chacun des véhicules. L'opération va donc consister à distribuer ces imputations sur 2 nouveaux comptes généraux.

Dans cet exemple, les imputations relatives au **véhicule 75% (DNA)** seront distribuées sur le compte général **611110** et les imputations relatives au **véhicule 80% (DNA)** seront distribuées sur le compte général **611120**. Cette procédure de mise en place est développée ci-dessous étape par étape.






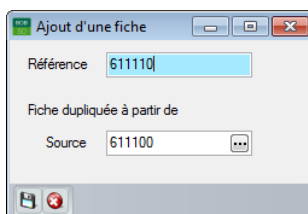
## ◆ Etape 1: Création des 2 nouveaux comptes

La création des 2 nouveaux comptes s'effectue par la fonctionnalité **Dupliquer** présente dans le signalétique du **Plan comptable**, aussi bien en **Mode fiche** qu'en **Mode liste**.

**Bon à savoir :** L'utilisation du signalétique en **Mode liste** donne l'avantage des espaces de travail.

La duplication du compte général s'effectue de la manière suivante:

1. Ouvrir le signalétique **Plan comptable** en **Mode liste**.
2. Se positionner sur le compte général **611100** précédemment utilisé pour les imputations comptables.
3. Passer en Mode édition par le **Menu contextuel | Mode édition** ou par l'utilisation du bouton .
4. Dupliquer le compte général **611100** sélectionné dans la liste par le **Menu contextuel | Dupliquer** ou par l'utilisation du bouton .
5. Renseigner le nouveau compte général 611110 en regard de **Référence** et enregistrer par le bouton .

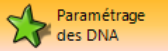


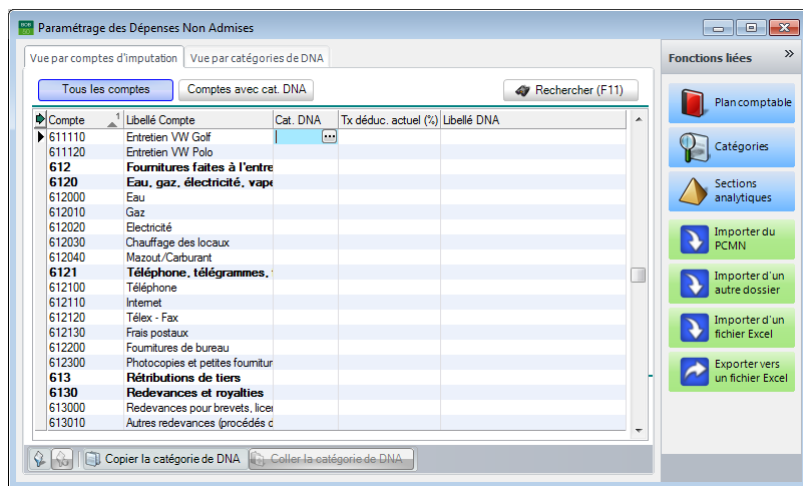
6. Une nouvelle ligne apparaît alors dans la liste avec le nouveau numéro de compte général **611110** et toutes les caractéristiques du compte général d'origine **611100**. Il convient d'adapter le libellé de ce nouveau compte général *Entretien VW Golf* en écrivant directement dans la colonne **Libellé 1** de la liste.
7. Répéter l'opération pour le deuxième compte général.


**Bon à savoir :** Pour faciliter la distribution des documents existants et l'encodage des futurs documents, il est préférable de libeller le nouveau compte de manière à identifier le véhicule (ex.: immatriculation, marque).

## ◆ Etape 2: Association des catégories DNA aux 2 nouveaux comptes

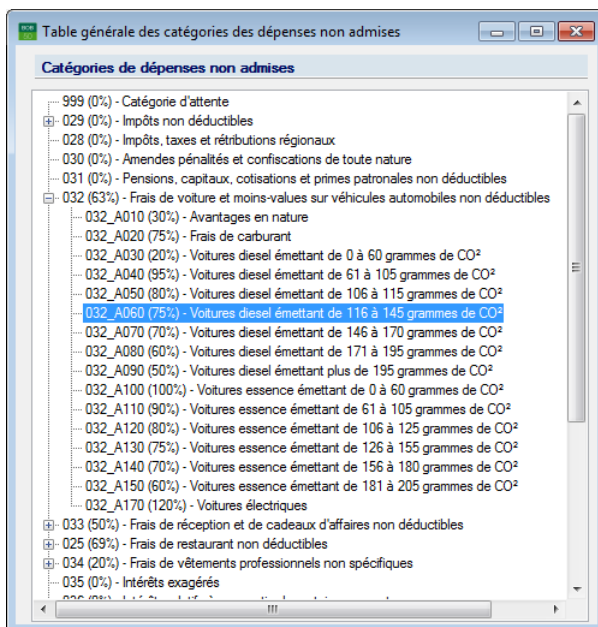
Le compte général **611100** ayant été dupliqué au profit de 2 nouveaux comptes généraux, il convient maintenant de les associer à leur catégorie de DNA respective. Ceci s'effectue de la manière suivante:

1. Positionné sur le compte général **611110 Entretien VW Golf**, accéder au Paramétrage des DNA par la fonction liée . Cette fonction liée ouvre l'espace de travail de paramétrage des DNA.



2. Ouvrir la **Table générale des catégories des dépenses non admises** en cliquant sur le bouton d'ouverture de liste  dans la colonne **Cat. DNA**.
3. Sélectionner la **sous-catégorie DNA** relative au 75% de déductibilité **032\_A060** en double cliquant sur la ligne.
4. Répéter l'opération pour associer la sous-catégorie DNA **032\_A050** au compte général **611120**.


## Gestion des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées



### ● Etape 3: Distribution des imputations comptables


Cette troisième étape consiste à distribuer les imputations comptables antérieures sur les 2 nouveaux comptes généraux. Les opérations relatives à cette distribution sont disponibles directement au départ de l'**Historique des comptes généraux**. Deux opérations peuvent s'avérer nécessaires en fonction de la nature de l'imputation comptable:





- 1 imputation comptable relative à 1 véhicule: **Changement de compte**.
- 1 imputation comptable relative aux 2 véhicules: **Décentralisation**.

**Bon à savoir :** L'**Historique des comptes généraux** peut être appelé directement pour le compte 611100 au départ du signalétique du Plan comptable en mode liste. Positionné sur le compte général 611100 dans le signalétique en mode liste, utiliser le **Menu contextuel | Historique** ou le bouton .

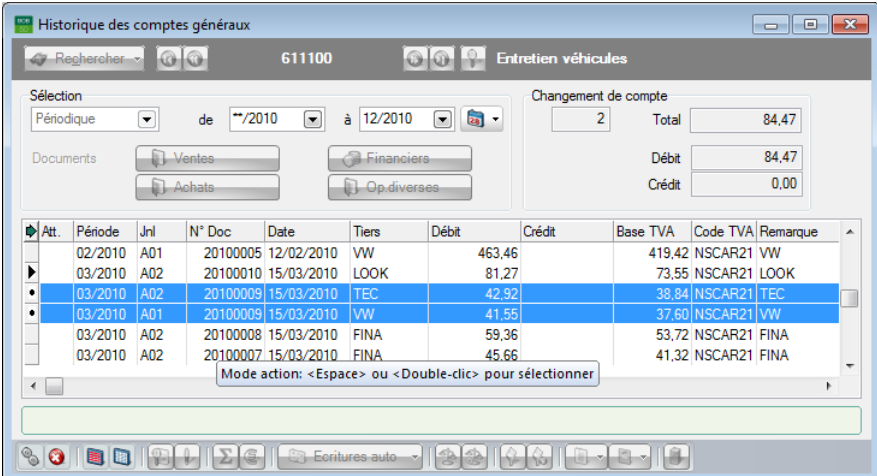
## 1 imputation comptable relative à 1 véhicule

Pour distribuer une imputation comptable relative à un seul véhicule, l'**Ecriture automatique Changement de compte** est certainement l'opération la plus appropriée. Cette opération se réalise de la manière suivante:

1. Consulter l'**Historique des comptes généraux** pour le compte général d'origine **611100** avec une sélection **Périodique** sur la fourchette de périodes **\*\*/2010** à **12/2010**.
2. Se positionner sur l'imputation comptable dont le montant doit être basculé sur le compte **611110**.
3. Procéder au changement du compte d'imputation en utilisant le **Menu contextuel | Ecritures auto | Changement de compte** ou le bouton  qui ouvre une liste dans laquelle il convient de sélectionner l'opération **Changement de compte**.

L'aperçu de l'**Historique des comptes généraux** change afin de laisser disponibles les boutons  permettant de **Sélectionner toutes** les imputations comptables,  pour **Tout désélectionner**,  permettant de **Lancer l'opération** et  pour **Annuler** l'opération.


4. Sélectionner les imputations comptables pour lesquelles le compte général **611100** doit être modifié pour devenir **611110**.



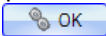
Att.	Période	Jnl	N° Doc	Date	Tiers	Débit	Crédit	Base TVA	Code TVA	Remarque
02/2010	A01		20100005	12/02/2010	VW	463,46		419,42	NSCAR21	VW
03/2010	A02		20100010	15/03/2010	LOOK	81,27		73,55	NSCAR21	LOOK
03/2010	A02		20100009	15/03/2010	TEC	42,92		38,84	NSCAR21	TEC
03/2010	A01		20100009	15/03/2010	VW	41,55		37,60	NSCAR21	VW
03/2010	A02		20100008	15/03/2010	FINA	59,36		53,72	NSCAR21	FINA
03/2010	A02		20100007	15/03/2010	FINA	45,66		41,32	NSCAR21	FINA

## Gestion des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées

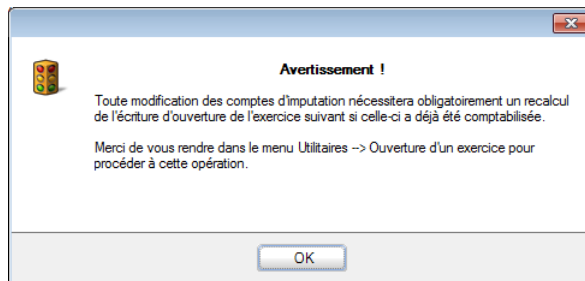
**Bon à savoir :** La sélection s'effectue par l'utilisation de la barre d'<Espace> ou par le <Double clic> comme renseigné dans l'info-bulle.

5. Valider la sélection et lancer l'action par l'utilisation du bouton . Une fenêtre de **Changement de compte** apparaît alors proposant l'**Ancien compte** 611100 et la saisie du **Nouveau compte** 611110.



6. Accepter le **Changement de compte** pour les imputations comptables sélectionnées en cliquant sur le bouton .

**!** Un message avertit qu'il sera nécessaire de procéder de nouveau au calcul de l'ouverture de l'exercice 2011. Ce nouveau calcul de l'écriture d'ouverture pourra être effectué dès que la distribution des imputations comptables sera complète.

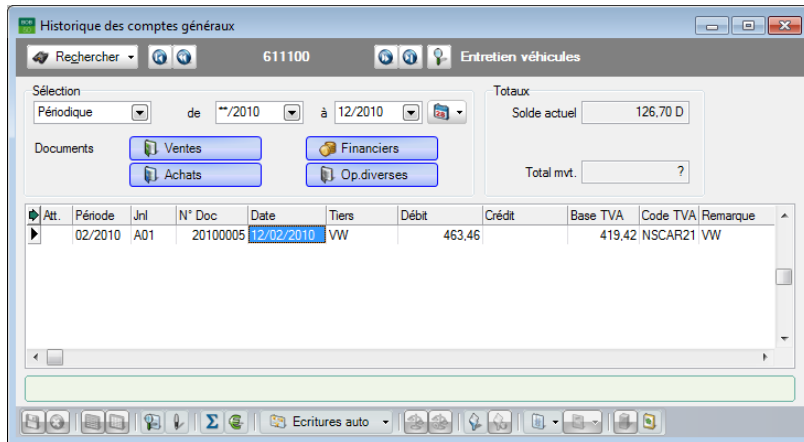


7. Répéter l'opération de **Changement de compte** pour les imputations relatives au second véhicule.

Il ne reste alors dans l'**Historique des comptes généraux** que des écritures relatives aux 2 véhicules pour lesquelles il convient alors de procéder à une **Décentralisation**.


### 1 imputation relative à 2 véhicules

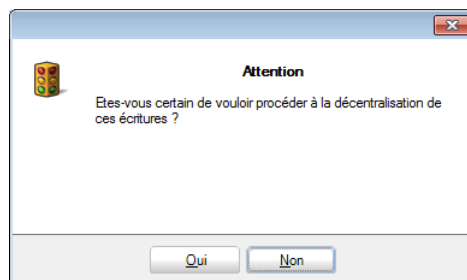
Les imputations comptables relatives à 1 seul véhicule ont donc quitté l'**Historique des comptes généraux** du compte **611100**. Il ne reste alors dans cet **Historique des comptes généraux** que des écritures relatives aux 2 véhicules pour lesquelles il convient alors de procéder à une **Décentralisation**.



! Seules les imputations comptables ayant été validées avec des versions Sage BOB 50 SQL peuvent être dévalidées.

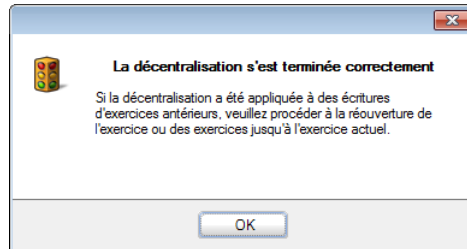
Ci-dessous, la procédure pour procéder à la distribution d'une imputation comptable sur les 2 comptes généraux relatifs aux 2 véhicules:

1. Se positionner sur l'imputation comptable dont le montant doit être distribué sur les comptes **611110** et **611120**.
2. Procéder à la décentralisation du document en utilisant le **Menu contextuel | Décentraliser le document et ouverture de l'encodage** ou le bouton .
3. Accepter le message d'avertissement.



## Gestion des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées

- ! Un message avertit qu'il sera nécessaire de procéder de nouveau au calcul de l'ouverture du prochain exercice. Ce nouveau calcul de l'écriture d'ouverture pourra être effectué dès que la distribution des imputations comptables sera complète.



4. La décentralisation ouvre automatiquement la fenêtre **d'Encodage des achats**. Distribuer le montant de l'imputation comptable sur les 2 nouveaux comptes **611110** et **611120**, **Enregistrer** et **Valider** directement.

Encodages des achats: ACHAT MATIERES PREMIERES

Rechercher 1 / 1 Ajouter

ACHAT MATIERES PREMIERES

Journal: A01 Tiers: VW Date: 12/02/2010 Esc. 2 % 0 jour(s)  
Période: 02/2010 Echéance: Date d'échéance: 14/03/2010 Sot 8.39 EUR  
N° pièce: 20100005 Lettrage: Montant: 507,50 Au 12/02/2010

Communication: Remarque: Doc. bloqué

Compte	TVA Nat	TVA Taux	Montant	Taxe	Remarque	Clé Ana.	DEPARTEMENT	PERSONN
▶ 611110	V50	21	204,00	42,84	VW		100	
▶ 611120	V50	21	215,42	45,24	VW		100	

Détail TVA

S	Code TVA	Base	Taxe	A82	A59
▶	V50 21	419,42	44,04	463,46	44,0

Montant dev. Base TVA Solde  
Montant 419,42 88,08 0,00

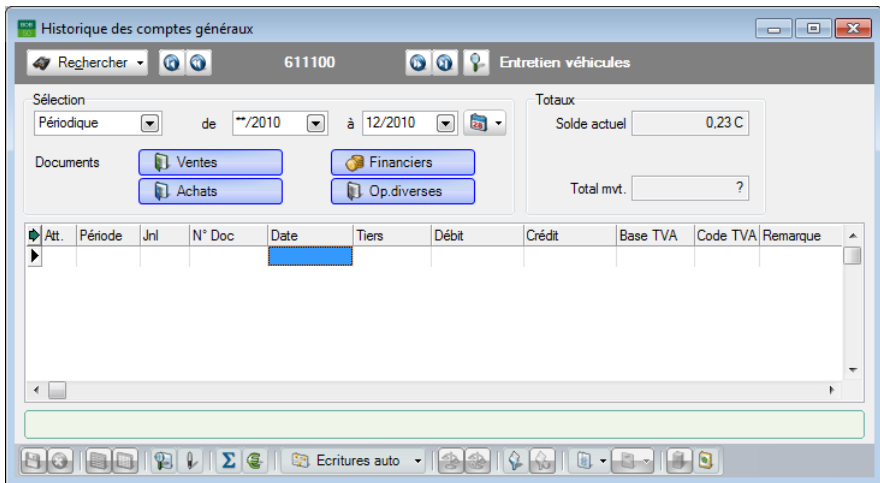
Analytique  
DEPARTEMENT 100 PERSONNEL  
MAGASIN Catégorie de DN

611110 Entretien VW Golf VW

5. Répéter l'opération pour toutes les écritures dont le montant doit être distribué sur les 2 nouveaux comptes.

## Partie 5 -Cas pratiques

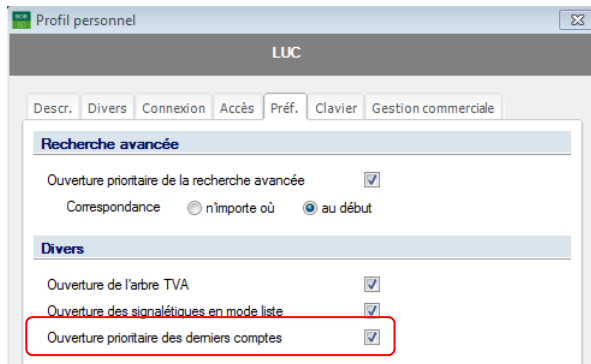
Ces opérations de distribution terminées (**Changement de compte** et **Décentralisation**), l'**Historique des comptes généraux** relatif au compte général **611100** doit être complètement vide.



### ◆ Conseils de paramètres pour les encodages futurs

#### Options

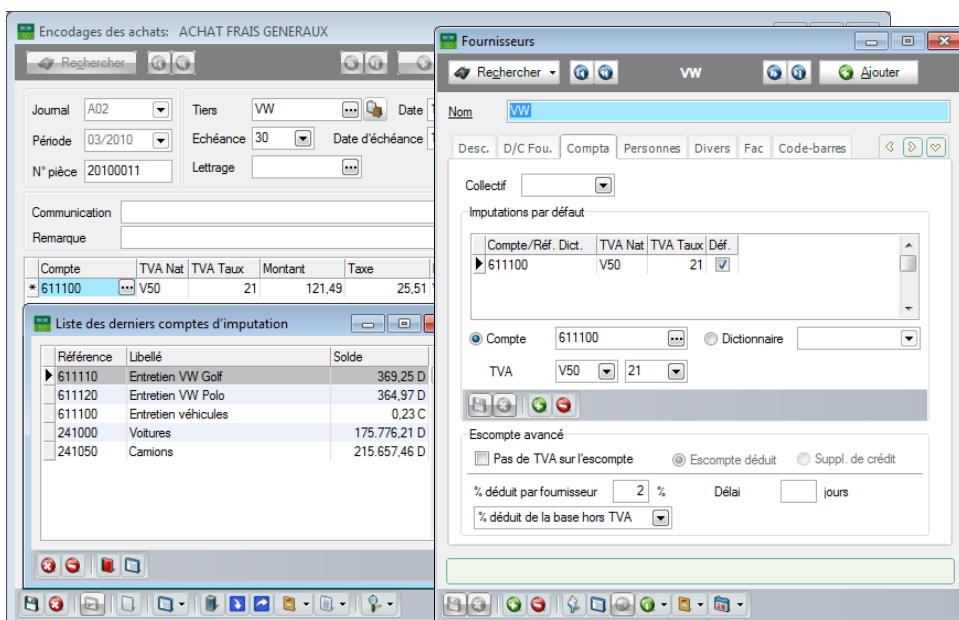
Au niveau du paramétrage du **Profil personnel** de l'utilisateur, définir l'**Ouverture prioritaire des derniers comptes**.



Ceci aura pour effet que l'ouverture des listes de comptes généraux au niveau des encodages présentera la **Liste des derniers comptes d'imputation** utilisés pour les encodages en fonction du fournisseur. Ceci en proposant toujours le compte défini par défaut au niveau de la fiche signalétique du fournisseur.



## Gestion des DNA relatives à 2 ou 3 véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées



### Fournisseurs

Au niveau du compte d'**Imputation par défaut** défini pour le fournisseur **VW**, 2 possibilités de paramétrage:

- Laisser le compte d'**Imputation par défaut** vide. Ainsi, l'encodeur devra obligatoirement rechercher le bon compte d'imputation **611110** ou **611120** dans la **Liste des derniers comptes d'imputation**.
- Laisser le compte général **611100** comme compte d'**Imputation par défaut** associé au fournisseur **VW**. Dans ce cas, il sera nécessaire de renseigner la catégorie générique **032** comme catégorie DNA par défaut.

### Comptes généraux

Sur le compte général **611100**, définir la catégorie générique **032** comme catégorie DNA par défaut. La catégorie **032** étant définie avec le statut **Ventilation obligatoire**, la génération du **Tableau des dépenses non admises** avertira si des imputations comptables ont été validées sur le compte général **611100**. Ceci est expliqué dans [Le détail des catégories et sous-catégories de DNA](#).

## Gestion des DNA relatives à un parc important de véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées

Ce deuxième cas expose une méthode aisée pour la mise en route des DNA relatives à un parc important de véhicules dont les imputations comptables ont été validées antérieurement.

! Cette mise en route nécessite l'utilisation d'un plan analytique et de Sage BOB 50 Expert.

### ● Situation de référence

Durant toute l'année 2010, les frais relatifs à tous les véhicules ont été imputés sur un même compte général **Entretien véhicule 611100** comme le montre l'**Historique des comptes généraux** ci-dessous.

Att.	Période	Jnl	N° Doc	Date	Tiers	Débit	Crédit	Base TVA	Code TVA	Remarque
▶	02/2010	A01	20100005	12/02/2010	VW	463,46		419,42	NSCAR21	VW
	03/2010	A02	20100010	15/03/2010	LOOK	81,27		73,55	NSCAR21	LOOK
	03/2010	A02	20100009	15/03/2010	TEC	42,92		38,84	NSCAR21	TEC
	03/2010	A01	20100009	15/03/2010	VW	41,55		37,60	NSCAR21	VW
	03/2010	A02	20100008	15/03/2010	FINA	59,36		53,72	NSCAR21	FINA
	03/2010	A02	20100007	15/03/2010	FINA	45,66		41,32	NSCAR21	FINA

Comptabilité & Finance | Consultation | Comptes généraux

L'objectif est maintenant de gérer de manière autonome les dépenses non admises de chacun des véhicules. L'opération va donc consister à distribuer ces imputations au moyen de sections analytiques.

## Gestion des DNA relatives à un parc important de véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées

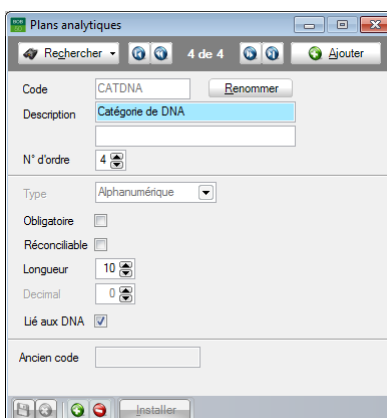
Dans cet exemple, les imputations relatives à chacun des véhicules resteront sur le compte général **611100** et seront identifiées par des sections analytiques en relation avec la sous-catégorie DNA adéquate. Cette procédure de mise en place est développée ci-dessous étape par étape.

### ◆ Etape 1: Création d'un plan analytique DNA-Véhicules

La création du plan analytique s'effectue par le point de menu **Comptabilité & Finance | Utilitaires | Configuration | Définition des plans analytiques**.

Ajouter un plan analytique en renseignant:

- Le **Code**: Une référence qui identifie clairement le fait que ce plan analytique est lié au DNA. *CATDNA* par exemple.
- La **Description** principale et éventuellement secondaire.
- Le **Type**: *Alphanumérique*.
- La **Longueur**: Le nombre de caractères idéal afin d'identifier chaque véhicule de manière unique. Par exemple, *10* caractères pour renseigner le n° d'immatriculation.
- **Lié aux DNA**: Cocher absolument cette case.

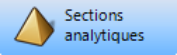


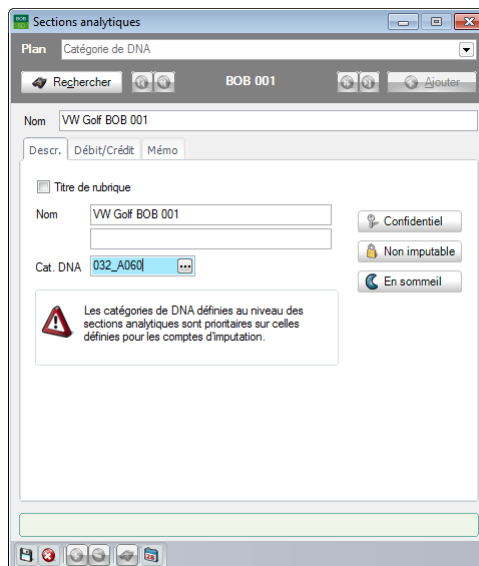
Valider la création du plan analytique par l'utilisation du bouton .

! Un seul plan analytique peut être lié aux catégories DNA.

## ◆ Etape 2: Création des sections analytiques

Après avoir créé le plan analytique, il convient de définir toutes les sections nécessaires afin de définir au mieux le parc automobile. Cet exemple suggère de créer autant de sections que de véhicules et de les identifier par le numéro d'immatriculation.

Au départ de l'espace de travail **Paramétrage des Dépenses Non Admises**, le bouton  donne accès à la création des sections analytiques. Celles-ci peuvent également être créées par le point de menu **Comptabilité & Finance | Fichier | Sections analytiques**.



Créer donc toutes les sections analytiques nécessaires en renseignant:

- La référence de la section: Le *numéro d'immatriculation* des véhicules.
- Le **Nom** principal et éventuellement secondaire relatifs à la section: La *marque du véhicule* et le *n° d'immatriculation* par exemple.
- La **Cat. DNA**: La catégorie DNA en relation avec chaque véhicule.

**Bon à savoir :** Il est plus aisé pour un encodeur d'identifier un véhicule par son numéro d'immatriculation plutôt que par son taux d'émission de CO2.

### ● Etape 3: Activation de la saisie du nouveau plan analytique sur le compte général

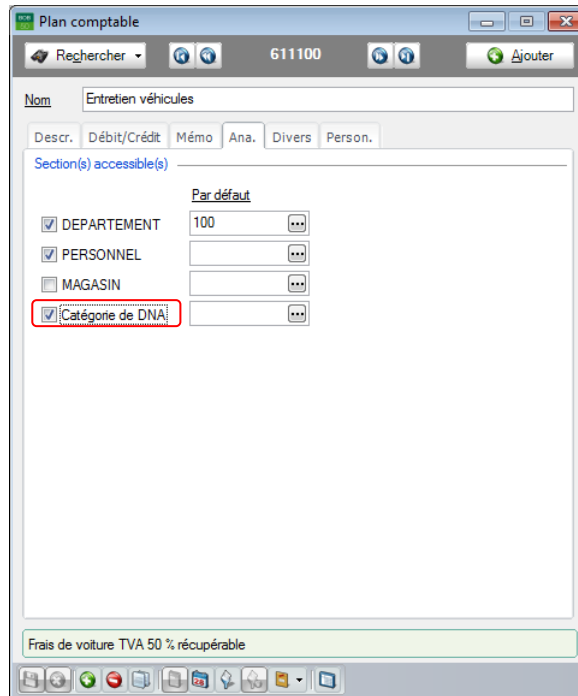
Le plan analytique étant maintenant créé ainsi que les diverses sections analytiques, il convient de déterminer les comptes généraux qui exigeront la saisie de cette valeur analytique. Cette activation de la saisie s'effectue de la manière suivante:

1. Positionné sur la fiche signalétique du compte général **611100**, cocher la case en regard de **Saisie analytique** (onglet **Descr.**) pour activer la saisie éventuelle d'information analytique lors des encodages.

The screenshot shows the 'Plan comptable' window for account 611100. The account name is 'Entretien véhicules'. The 'Saisie analytique' checkbox is checked and highlighted with a red box. Other visible options include 'Saisie TVA financier' (checked), 'Historique résumé' (unchecked), 'Confidentiel', 'Non imputable', 'En sommeil', and 'Réconciliable'. The 'Par défaut' section shows 'Sens imputation' set to 'Débit', 'Taux de TVA' set to 'National V50 21', 'CEE BD 21', and 'Internat. IBS 0'. The 'Op automatique' is set to 'Aucune'.

Comptabilité et Finance | Fichier | Plan comptable

2. Toujours positionné sur ce compte général **611100**, cocher la case en regard du plan analytique en relation avec les catégories DNA (onglet **Ana.**).



Laisser la valeur par défaut pour le plan analytique relatif aux catégories DNA vide. Ainsi, l'encodeur devra obligatoirement rechercher la section analytique relative au véhicule auquel le document comptable fait référence.


### ◆ Etape 4: Distribution des imputations comptables sur les diverses sections analytiques créées

Cette quatrième étape consiste à distribuer les imputations comptables antérieures sur les nouvelles sections analytiques.

Afin de garder une cohérence entre les informations analytiques enregistrées au niveau de la comptabilité générale et l'historique des données analytiques, ce cas pratique utilisera la **Décentralisation des écritures**.

**Bon à savoir :** La distribution des montants peut également être réalisée par l'**Importation** au niveau de la **Consultation des journaux - imputations analytiques**. Dans ce cas, une discordance apparaîtra entre les informations analytiques enregistrées au niveau de la comptabilité générale et l'historique des données analytiques.


## Gestion des DNA relatives à un parc important de véhicules dont les écritures comptables ont été antérieurement validées

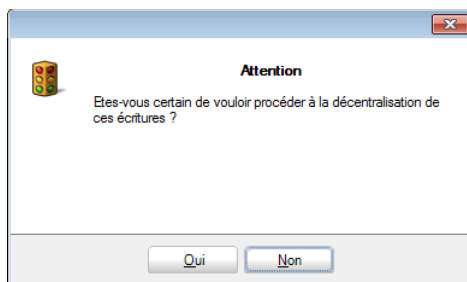
- ! Il est possible que le bouton d'**Importation**  ne soit pas disponible dans la **Consultation des journaux - imputations analytiques**. Ce phénomène est dû au paramètre des options du module Analytique: **Regroupement des imputations comptables**. Dans ce cas, la **Décentralisation des écritures comptables** sera la seule option possible.

La décentralisation des écritures est disponible directement au départ de l'**Historique des comptes généraux**.

- ! Seules les imputations comptables ayant été validées avec des versions Sage BOB 50 SQL peuvent être décentralisées.

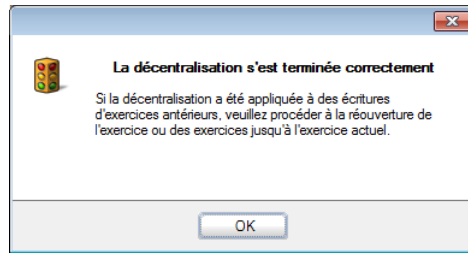
La procédure à suivre pour la distribution des imputations comptables aux diverses sections analytiques est la suivante:

1. Consulter l'**Historique des comptes généraux** pour le compte général **611100** avec une sélection **Périodique** sur la fourchette de périodes **\*\*/2010 à 12/2010**.
2. Se positionner sur l'imputation comptable dont le montant doit être attribué à un ou plusieurs véhicules.
3. Décentraliser l'écriture par le bouton  **Décentraliser le document et ouvrir l'encodage** et accepter le message de confirmation.

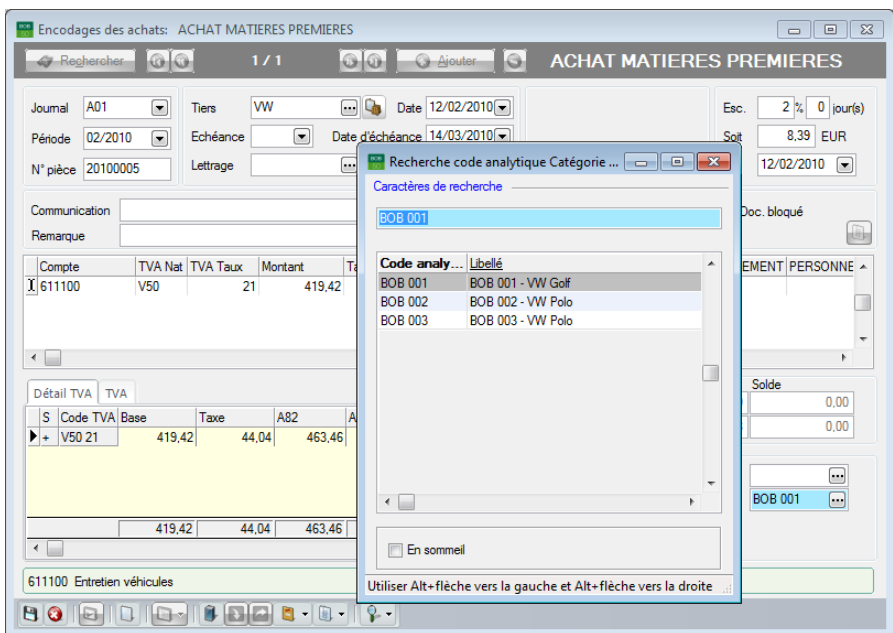


- ! Un message avertit qu'il sera nécessaire de procéder de nouveau au calcul de l'ouverture du prochain exercice. Ce nouveau calcul de l'écriture d'ouverture pourra être effectué dès que tous les documents auront été de nouveau validés.

## Partie 5 - Cas pratiques



- La décentralisation ouvre automatiquement la fenêtre d'**Encodage des achats**. Distribuer le montant de l'imputation comptable sur les diverses sections analytiques, **Enregistrer** et **Valider** directement.



- Répéter l'opération pour toutes les écritures dont le montant doit être distribué sur les différents véhicules.



## Analyse des coûts par véhicule et gestion des DNA

---

La gestion des catégories DNA expliquée dans le cas précédent au moyen de l'analytique peut être étendue à l'analyse des coûts relatifs à chacun des véhicules. Ainsi, pour chaque section analytique représentant un véhicule, il sera aisé d'en extraire l'analyse des coûts. Pour ne pas entraver le bon fonctionnement du calcul du **Tableau des dépenses non admises**, il sera nécessaire que les sections analytiques utilisées n'entraînent pas l'entrée systématique des imputations comptables dans le **Tableau des dépenses non admises**.

Ce troisième cas pratique décrit comment enregistrer les imputations comptables, relatives au carburant (dépense admise à 75% quelque soit le taux d'émission de CO<sub>2</sub>) par exemple, sur une catégorie DNA différente de celle liée à la section analytique.

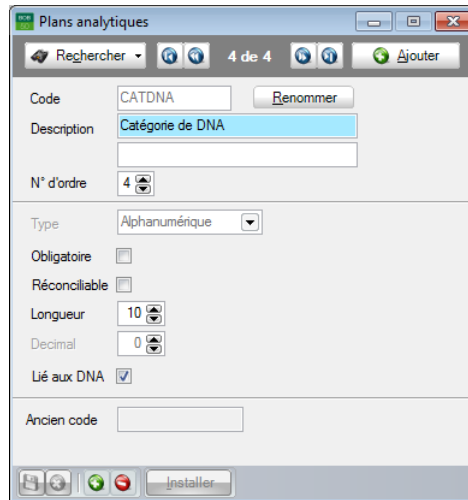
Le paramétrage du dossier doit alors suivre les étapes suivantes:

### ● Etape 1: Création d'un plan analytique DNA-Véhicules

La création du plan analytique s'effectue par le point de menu **Comptabilité & Finance | Utilitaires | Configuration | Définition des plans analytiques**.

Ajouter un plan analytique en renseignant:

- Le **Code**: Une référence qui identifie clairement le fait que ce plan analytique est lié au DNA. *CATDNA* par exemple.
- La **Description** principale et éventuellement secondaire.
- Le **Type**: *Alphanumérique*.
- La **Longueur**: Le nombre de caractères idéal afin d'identifier chaque véhicule de manière unique. Par exemple, *10* caractères pour renseigner le n° d'immatriculation.
- **Lié aux DNA**: Cocher absolument cette case.



Plans analytiques

Rechercher 4 de 4 Ajouter

Code: CATDNA Renommer

Description: Catégorie de DNA

N° d'ordre: 4

Type: Alphanumérique

Obligatoire:

Réconciliable:


Longueur: 10

Decimal: 0

Lié aux DNA:

Ancien code:

Installer

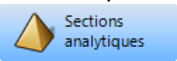
Valider la création du plan analytique par l'utilisation du bouton .

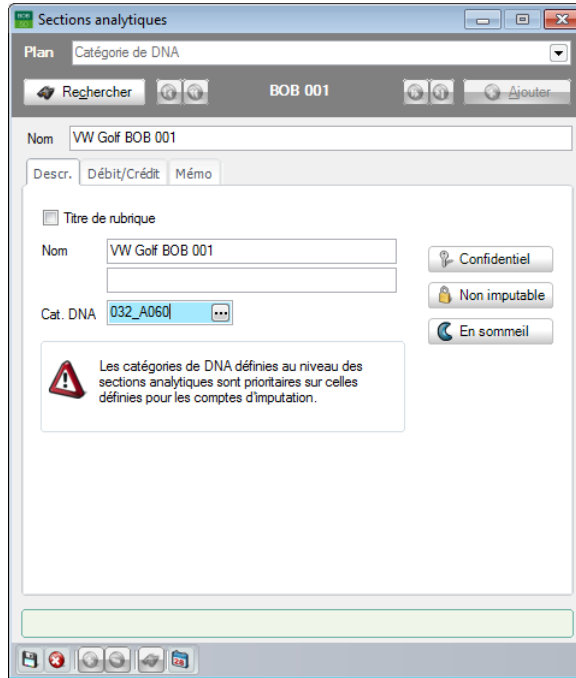
! Un seul plan analytique peut être lié aux catégories DNA.

### ● Etape 2: Création des sections analytiques

Après avoir créé le plan analytique, il convient de définir toutes les sections nécessaires afin de définir au mieux le parc automobile. Cet exemple suggère de créer autant de sections que de véhicules et de les identifier par le numéro d'immatriculation.

Au départ de l'espace de travail **Paramétrage des Dépenses Non Admises**, le

bouton  donne accès à la création des sections analytiques. Celles-ci peuvent également être créées par le point de menu **Comptabilité & Finance | Fichier | Sections analytiques**.



Créer donc toutes les sections analytiques nécessaires en renseignant:

- La référence de la section: Le *numéro d'immatriculation* des véhicules.
- Le **Nom** principal et éventuellement secondaire relatifs à la section: La *marque du véhicule* et le *n° d'immatriculation* par exemple.
- La **Cat. DNA**: La catégorie DNA en relation avec chaque véhicule.

**Bon à savoir :** Il est plus aisé pour un encodeur d'identifier un véhicule par son numéro d'immatriculation plutôt que par son taux d'émission de CO<sub>2</sub>.

### ◆ Etape 3: Activation de la saisie du nouveau plan analytique sur le compte général

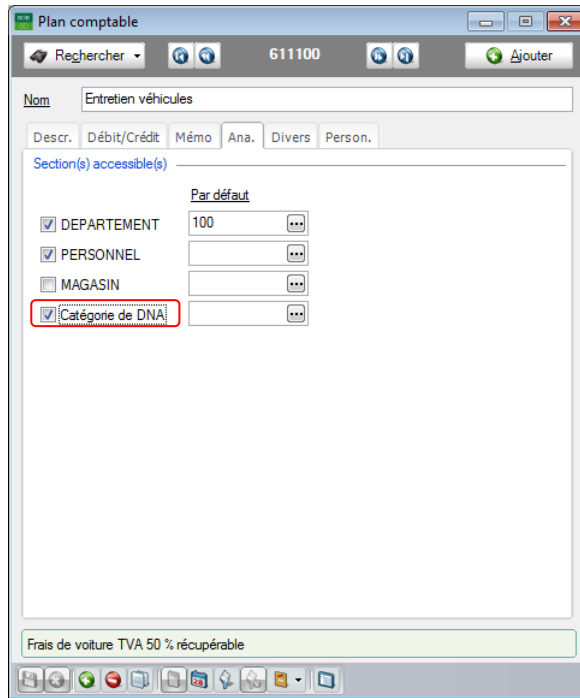
Le plan analytique étant maintenant créé ainsi que les diverses sections analytiques, il convient de déterminer les comptes généraux qui exigeront la saisie de cette valeur analytique. Cette activation de la saisie s'effectue de la manière suivante:

1. Positionné sur la fiche signalétique du compte général **611100**, cocher la case en regard de **Saisie analytique** (onglet **Divers**) pour activer la saisie éventuelle d'information analytique lors des encodages.

The screenshot shows the 'Plan comptable' window for account 611100. The 'Divers' tab is selected, and the 'Saisie analytique' checkbox is checked and highlighted with a red box. The account name is 'Entretien véhicules'. Other fields include 'Type: Charge', 'Saisie TVA financier' (checked), and 'Saisie analytique' (checked). The 'Par défaut' section shows 'Sens imputation: Débit', 'Taux de TVA: National V50 21', 'CEE: BD 21', and 'Internat.: IBS 0'. The 'Op automatique' is set to 'Aucune'. The 'Cléf 2' field is empty, and the 'Divers' field contains 'Frais de voiture TVA 50 % récupérable'.

Comptabilité et Finance | Fichier | Plan comptable

2. Toujours positionné sur ce compte général **611100**, cocher la case en regard du plan analytique en relation avec les catégories DNA (onglet **Ana.**).



Laisser la valeur par défaut pour le plan analytique relatif aux catégories DNA vide. Ainsi, l'encodeur devra obligatoirement rechercher la section analytique relative au véhicule auquel le document comptable fait référence.

3. Répéter l'opération pour tous les comptes généraux relatifs aux frais liés aux divers véhicules.

### ◆ Etape 4: Désactivation de la catégorie DNA liée à la section analytique

Il est possible de désactiver la catégorie DNA liée à la section analytique au profit de celle associée au compte général. Les étapes ci-dessous décrivent la procédure à suivre sur le compte général **612040 Mazout/Carburant**.

1. Se positionner sur la fiche signalétique du compte général **612040** (la saisie analytique ayant été mise en place comme décrite à l'[Etape 3](#)).
2. Cocher la case en regard de **Catégorie de DNA du compte général prioritaire sur la catégorie de DNA analytique** (onglet Divers).
3. Renseigner la sous-catégorie DNA relative à la dépense de carburant **032\_A020**.

## Partie 5 - Cas pratiques

The image shows two overlapping windows from an accounting software interface. The top window, titled "Encodages des achats: ACHAT MATIERES PREMIERES", displays the entry details for a purchase. The bottom window, titled "Sections analytiques", shows the configuration for the analytical section "BOB 001 - VW Golf".

**Encodages des achats: ACHAT MATIERES PREMIERES**

Journal: A01 | Tiers: FINA | Date: 15/02/2010 | Esc.: 0 % | 0 jours(s)  
Période: 02/2010 | Echéance: | Date d'échéance: 15/02/2010 | Soit: 0.00 EUR  
N° pièce: 20100025 | Lettrage: | Montant: 65.00 | Au: 15/02/2010

Communication: | Remarque: | Doc. bloqué:

Compte	TVA Nat	TVA Taux	Montant	Taxe	Remarque	Clé Ana.	Catégorie DNA	DEPARTEME
612040	V50	21	53.72	11.28	FINA		BOB 001	100

**Sections analytiques**

Plan: Catégorie DNA | Rechercher: BOB 001

Nom: BOB 001 - VW Golf

Descr.: Débit/Crédit | Mémo

Titre de rubrique:

Nom: BOB 001 - VW Golf

Cat. DNA: 032\_A060

Les catégories de DNA définies au niveau des sections analytiques sont prioritaires sur celles définies pour les comptes d'imputation.

**Plan comptable**

Rechercher: 612040

Nom: Mazout/Carburant

Descr.: Débit/Crédit | Mémo | Ana. | Divers | Person.

Immobilisés

Modèle de fiche: |

Divers

% Privé: | Compte: |

DNA

Catégorie DNA: 032\_A020

Catégorie de DNA du compte prioritaire sur la catégorie de DNA analytique

### ● Etape 5: Résultat dans le Tableau DNA

Sur base des paramètres définis ci-dessus, 2 imputations comptables validées en comptabilité donnent le résultat suivant:

### Historique des comptes analytiques

The screenshot shows the "Historique des comptes analytiques" window for "BOB 001 - VW Golf". It includes a filter section, a summary table, and a main transaction table.

Historique des comptes analytiques Catégorie DNA

Rechercher: BOB 001 | BOB 001 - VW Golf

Filtre: Périodique de \*\*/2010 à 12/2010

Totaux: Solde actuel: 522.82 D, Report: 0, Total mvt.: ?

Période	Jnl	Doc	Date	Compte gén.	Débit	Crédit	Remarque interne
02/2010	A01	20100005	12/02/2010	611100	463,46		VW
02/2010	A01	20100025	15/02/2010	612040	59,36		FINA

Comptabilité & Finance | Consultation | Historique analytique | Nom de la section analytique

## Tableau des dépenses non admises

Tableau des dépenses non admises

Sélection Résultat Paramètres

Dépenses non admises

Catégories non mouvementées Catégories personnalisées **Détaillé**

Catégorie	Montant DNA	Réf.	Tx déduc.
<b>030 - Amendes pénalités et confiscations de toute nature</b>	<b>030</b>		<b>0</b>
<b>031 - Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles</b>	<b>031</b>		<b>0</b>
<b>▶ 032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles</b>	<b>130,71</b>	<b>032</b>	<b>*</b>
032 - Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles		032	*
032_A010 - Avantages en nature		032_A010	30
032_A020 - Frais de carburant	14,84	032_A020	75
032_A030 - Voitures diesel émettant de 0 à 60 grammes de CO <sup>2</sup>		032_A030	20
032_A040 - Voitures diesel émettant de 61 à 105 grammes de CO <sup>2</sup>		032_A040	95
032_A050 - Voitures diesel émettant de 106 à 115 grammes de CO <sup>2</sup>		032_A050	80
032_A060 - Voitures diesel émettant de 116 à 145 grammes de CO <sup>2</sup>	115,87	032_A060	75
032_A070 - Voitures diesel émettant de 146 à 170 grammes de CO <sup>2</sup>		032_A070	70
032_A080 - Voitures diesel émettant de 171 à 195 grammes de CO <sup>2</sup>		032_A080	60
<b>306,74</b>			

Détail

Sél.	Jnt	N°	Document Tiers Date	Compte	DNA		Montant			
					Cat.	Taux déduc.	Total	Déduct.	Non	
<input checked="" type="checkbox"/>	A01	20100025	FINA 15/02/2010	612040	032_A020	75	59,36		44,52	
<input checked="" type="checkbox"/>	A01	20100005	VW 12/02/2010	611100	032_A060	75	463,46		347,60	
							<b>522,82</b>		<b>392,12</b>	

Compte  Cat. DNA

Généraliser Réinitialiser Mise à jour du tableau Prévisualiser Imprimer Paramétrage Catégories






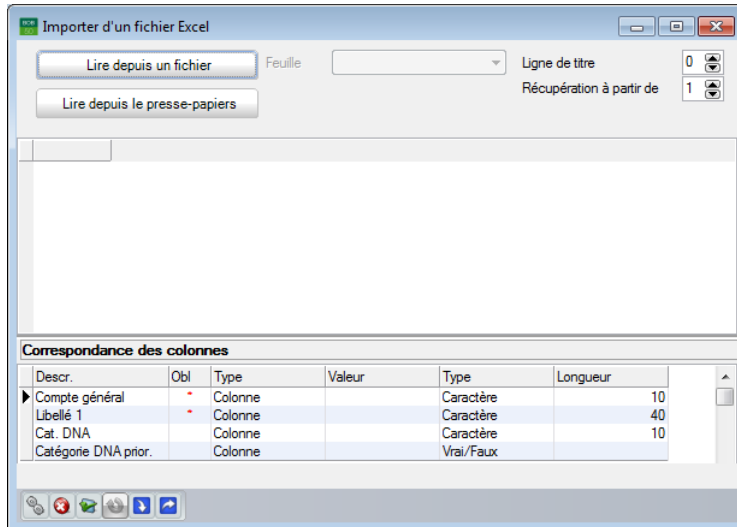
## Partie 6 - Annexes

**Cette dernière partie détaille certains points qui, abordés dans une autre partie de cet ouvrage, méritent d'être approfondis; dans ce cas, l'Importation des catégories DNA au départ d'un fichier Excel.**



## Importer d'un fichier Excel

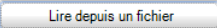
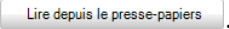
En utilisant la fonction **Importer d'un fichier Excel** rendue disponible par le bouton  de l'espace de travail de **Paramétrage des dépenses non admises**, il est possible d'importer une configuration des catégories DNA enregistrée préalablement dans un fichier Excel.



Comptabilité & Finance | Utilitaires | Configuration | Paramétrage des dépenses non admises  

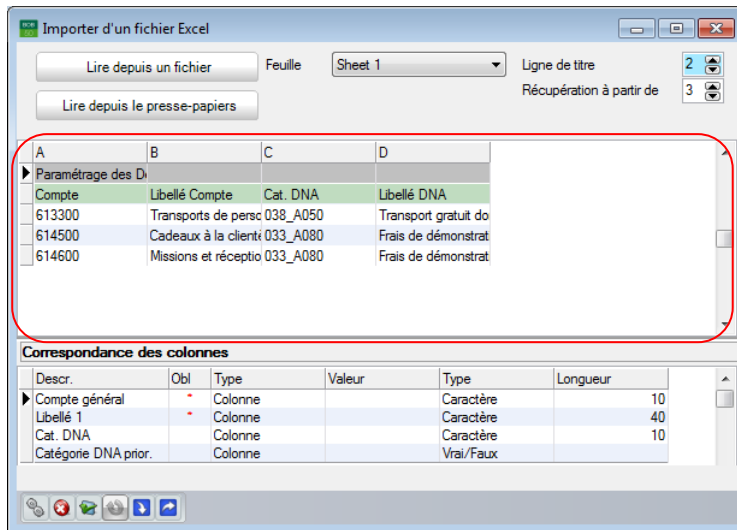

### ● Lecture du fichier source

La lecture des données au départ d'un fichier Excel peut s'effectuer de 2 manières différentes:

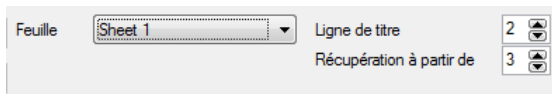
- Télécharger un fichier en utilisant le bouton . Ce bouton donne accès à la fenêtre de dialogue permettant de naviguer dans les différents répertoires des disques et de sélectionner le fichier source à importer.
- Télécharger un plan comptable en utilisant le bouton . Avec ce bouton, il est nécessaire de sélectionner et copier au préalable les données depuis le fichier source.

## Partie 6 -Annexes

Une fois la lecture du fichier exécutée par l'une ou l'autre des possibilités offertes par Sage BOB 50, la configuration du plan comptable téléchargé s'affiche dans liste supérieure de la fenêtre.



### Paramètres d'importation



Dans la partie supérieure de la fenêtre, il est possible de définir les paramètres d'importation de la configuration des catégories DNA:

- Il sera nécessaire de déterminer la **Feuille** du fichier Excel importé si ce fichier comporte plusieurs feuilles. La première feuille est toujours proposée par défaut.
- Il convient ensuite de définir le numéro de la **Ligne de titre** au sein de la feuille de données du fichier Excel. Une fois le nombre de **Ligne de titre** saisi, celles-ci apparaissent en vert dans le tableau des données d'origine.
- La zone de saisie en regard de **Récupération à partir de** permet de renseigner le numéro de la ligne du fichier Excel à partir de laquelle les données seront importées. Tout ce qui précède, hormis la ligne de titre, sera alors ignoré. Les lignes qui ne font pas partie des données à importer apparaissent alors sur fond gris.

## ● Liaison des données source et des champs de Sage BOB 50

La deuxième étape du processus consiste à faire correspondre les données source (titre des colonnes de la liste du haut) avec les champs du plan comptable de Sage BOB 50.

**Bon à savoir :** Cliquer sur le titre des colonnes dans le tableau de lecture des données source permet d'adapter la largeur des colonnes en fonction de la longueur maximale des données qu'elles contiennent.

### Le tableau de Correspondance des colonnes

La colonne **Descr.** fait référence à la définition des champs de Sage BOB 50. Cette colonne **Descr.** fait référence aux données suivantes:

- **Compte général (\*)**: Champ de liaison obligatoire, ce **Compte général** correspond au numéro du compte général.
- **Libellé 1**: Ce champ représente la dénomination du compte.
- **Cat.DNA**: Renseigne la catégorie ou sous-catégorie de dépenses non admises.
- **Catégorie DNA prior.**: Correspond au statut **Catégorie de DNA du compte prioritaire sur la catégorie de DNA analytique** de la fiche signalétique du compte général. Un cas pratique illustrant son utilisation est détaillé dans la partie précédente: [Analyse des coûts par véhicule et gestion des DNA.](#)

**Bon à savoir :** L'utilisation du Glisser-Déposer permet l'initialisation des correspondances de manière intuitive. Ces correspondances peuvent cependant être adaptées également par l'utilisation de la liste déroulante de la colonne **Valeur**.

La colonne **Obl** précise que la correspondance des colonnes est obligatoire pour le champ en regard. Un champ obligatoire est identifié par le symbole **\*** dans la colonne.

La colonne **Type** permet de déterminer le type **Valeur** de 3 façons différentes :

## Partie 6 -Annexes


- **Colonne** : Relie les champs des tables de Sage BOB 50 aux colonnes du fichier source Excel. Le choix du type **Colonne** impose le choix de cette colonne dans la liste déroulante proposée dans la colonne **Valeur**.
- **Constante** : La valeur importée sera identique pour chaque compte général. Cette valeur est alors définie dans la colonne **Valeur**.
- **Auto** : La valeur importée est calculée automatiquement par Sage BOB 50.

La colonne **Valeur** correspond au contenu d'une **Colonne** du tableau Excel ou à une **Constante** définie par l'utilisateur.


! Si le type renseigné est **Auto** la valeur reste une case vide.

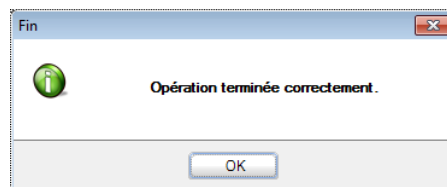
Précisons que lorsque le **Type** est **Constant**, la colonne **Valeur** permet un choix au cas par cas. En général, ce choix dépend de la nature du champ.

### Barre d'outils




Une fois toutes les liaisons effectuées, il suffit d'importer la configuration des catégories DNA dans le dossier courant en cliquant sur le bouton .

! Sage BOB 50 ne peut importer qu'une seule feuille à la fois. La feuille importée sera celle dont les données sont visibles dans le tableau central décrit plus haut.

! Avant d'effectuer l'importation concrète, il est possible d'effectuer un **Test de cohérence des données**  afin de vérifier si les valeurs sont en accord avec l'intitulé des champs ou si les valeurs obligatoires sont correctement renseignées. Quand le test de cohérence est correct, le message ci-dessous s'affiche; dans le cas contraire, un message d'erreur apparaît.



- Le bouton  permet d'**Annuler** les modifications en cours.

- **Importation de la dernière configuration**  permet de rétablir la dernière configuration d'importation qui a été réalisée.
- Le bouton  **Importation d'une configuration de liaison** permet de récupérer une configuration d'importation qui a été préalablement enregistrée.
- Le bouton  **Exportation d'une configuration de liaison** permet d'enregistrer la configuration d'importation qui vient d'être réalisée.







# Guide pratique

Les **Dépenses Non Admises** constituent des dépenses recevant un traitement fiscal qui leurs sont spécialement réservés. La fiscalité requiert des compétences spécifiques et peut s'avérer une tâche fastidieuse pour le comptable. Toute entreprise y est confrontée et une gestion efficace de celles-ci s'impose naturellement.

Dans cette optique, Sage BOB 50 a développé un espace de travail dédié à la **Gestion des DNA**. Il se positionne comme un outil extrêmement performant avec pour objectif d'établir le **Tableau des dépenses non admises** afin de compléter le cadre II de la déclaration fiscale.

Confronté à un environnement fiscal complexe et changeant, la philosophie de gestion des dépenses non admises de Sage BOB 50 se veut simple et adaptable à chaque situation fiscale.

Ce guide pratique s'adresse à tous les utilisateurs de Sage BOB 50. De lecture accessible à tous, il ne requiert aucun prérequis particulier si ce n'est une certaine connaissance de la législation en matière fiscale.

L'objectif de ce guide pratique consacré à la **Gestion des DNA** est de vous faire découvrir la fonctionnalité de manière aussi naturelle que possible tout en mettant l'accent sur toutes les possibilités de mise en route en fonction de vos besoins. Ainsi, plusieurs cas pratiques terminent cet ouvrage afin d'illustrer au mieux chaque situation à laquelle vous pourriez être confronté.